

DIPLOMATIE

Le Président de la République reçoit les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

P. 24

EN VISITE À LA 3^e RÉGION MILITAIRE

M. Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles (MDN)

P. 24

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Attaf reçoit son homologue saoudien

P. 7

AGRICULTURE

Pose de la première pierre du Centre national de développement de l'arganier Tindouf

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a posé, mardi, la première pierre du projet de réalisation du Centre national de développement de l'arganier et des ressources génétiques végétales sahariennes au niveau de la pépinière de Oued Djezz à Tindouf, et ce, en compagnie du wali et des autorités locales. Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale de l'arganier (10 mai), le ministre a fixé à six (6) mois le délai de réception du projet, première étape en vue de la création d'un Centre international de l'arganier et de la valorisation de cette filière. Parmi les missions du centre figurent la préservation de l'écosystème de l'arganier, la réalisation de travaux expérimentaux dans les régions abritant l'arganier, l'intégration de l'arganier dans les systèmes de production agro-sylvicole, la mise à disposition d'une banque de semences et le suivi de la production de semences et d'huile d'argan.

P. 6



HADJ 2023

Procéder aux formalités administratives préliminaires avant le 15 mai en cours

P. 24

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les exportations de l'Algérie ont atteint 1,3 Md USD en 2022 (Zitouni)

P. 24

HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS À ZÉRALDA

Une mise en service prévue pour le 5 juillet prochain (Saihi)

P. 10

SANTÉ

ÉPILEPSIE

Des symptômes complexes, un diagnostic chaotique

P. 12-13

F  T B A L L

CAN-2023 (U17) - QUARTS DE FINALE
Le Mali part largement favori face au Congo jeudi à Annaba

P. 22



PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Journée de formation au profit des douaniers

P. 6

BAC-BEM 2023

Retrait des convocations à partir de mercredi (ministère)

P. 2

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

La 6^e session de formation sur la communication institutionnelle sera lancée depuis Ghardaïa

Le ministère de la Communication lancera, jeudi prochain depuis la wilaya de Ghardaïa, la 6^e session de formation sur la communication institutionnelle, indique mardi un communiqué du ministère. La session de formation est destinée aux journalistes des médias publics et aux responsables des cellules de communication des wilayas de Ghardaïa, El Oued, Biskra, Laghouat, Ouargla, Touggourt, El Menia, Djelfa, El Meghaïer et Ouled Djellal, lit-on dans le communiqué. Il convient de noter que cette session s'inscrit dans le cadre de "l'activation du plan opérationnel du ministère de la Communication et en concrétisation de la stratégie de communication du Gouvernement. Elle vise également le renforcement de la presse locale", conclut la source.

COMMERCE

Zitouni reçoit le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères serbe

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu, mardi à Alger, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères serbe, Goran Aleksij, qui effectue une visite de deux jours (8 au 9 mai) en Algérie, indique un communiqué du ministère. L'audience a constitué "une occasion pour examiner l'état des relations commerciales entre les deux pays et la nécessité de les promouvoir à l'image des relations historiques communes entre l'Algérie et la Serbie", a précisé la même source. Les deux parties ont également examiné les opportunités de partenariat et d'investissement, la hausse et la diversification des échanges commerciaux selon le principe "gagnant-gagnant", ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 154 blessés en 24 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 154 autres ont été blessées dans 141 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile. Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Defla sont également intervenus, durant la même période, pour le repêchage du corps d'un enfant âgé de 12 ans, noyée dans une mare d'eau au lieu-dit "Douar El Saaid Bouanouche", dans la commune de Djelida El Matmar. A signaler l'intervention de la Protection civile pour l'extinction de deux incendies urbains à Alger et Sidi Bel Abbas sans faire de dégâts, ajoute la même source.

EL TARF

Lancement des premières campagnes de sensibilisation à la lutte contre les incendies

Les premières campagnes de sensibilisation à la lutte contre les feux de forêts et les incendies de récoltes ont été lancées, mercredi, à El Tarf.

Des représentants de plusieurs secteurs participent, aux côtés des Scouts musulmans algériens (SMA) et du mouvement associatif, à cette campagne sous la supervision du wali, Harfouche Benarar.

Cette caravane de sensibilisation poursuivra ses activités jusqu'à fin mai au niveau de plusieurs zones forestières dans les 24 communes de cette wilaya, en particulier dans les régions frontalières.

Les citoyens seront ainsi sensibilisés à la nécessité de préserver les espaces forestiers et de les nettoyer après toute visite (pour randonnées ou autres) afin de les protéger des départs de feux et des incendies.

Dans ce contexte, le wali d'El Tarf, soulignant que la lutte contre ce fléau est "l'affaire de tous", a indiqué que les services concernés sont "prêts" à faire face à toute urgence tout au long de la saison estivale 2023.

BAC - BEM 2023

Retrait des convocations à partir de mercredi (ministère)



Le ministère de l'Éducation nationale a fait savoir, mardi dans un communiqué, que tous les élèves scolarisés et les candidats libres concernés par les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (Bac) session 2023, pourront retirer leurs convocations à partir de mercredi.

Le ministère a également arrêté le calendrier de retrait des convocations en deux périodes: pour le BEM, du 10 mai au 7 juin 2023, et du 10 mai au 15 juin 2023 pour le Bac.

Les candidats scolarisés pourront retirer leurs convocations via le compte électronique des directeurs des établissements éducatifs ou à travers l'espace réservé aux parents sur la plateforme électronique du ministère de l'Éducation nationale.

Les convocations seront également disponibles sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) pour le BEM (<https://bem.onec.dz>) et le Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>).

Concernant les candidats libres, le retrait des convocations se fera également via les sites web de l'ONEC, le BEM (<https://bem.onec.dz>) et le Baccalauréat (<https://bac.onec.dz>), conclut le communiqué.

CONSTANTINE

Décès de Abdelhak Benbadis frère du fondateur de l'Association des Oulémas musulmans algériens



Le professeur Abdelhak Benbadis, frère du Cheikh Abdelhamid Benbadis, est décédé dans la nuit du mardi au mercredi à Constantine, à l'âge de 103 ans, a-t-on appris du président de la Fondation Abdelhamid-Benbadis, Abdelaziz Filali.

Le défunt occupait le poste de président d'honneur de la Fondation Benbadis, a indiqué M.Filali, ajoutant que Abdelhak était l'élève de cheikh Abdelhamid Benbadis durant les trois dernières années de sa vie. Il sera inhumé après la prière du Dohr au cimetière familial des Benbadis, à la cité Ameziene du chef-lieu de wilaya, selon la même source.

ARCHITECTURE

Concours "La charrette d'or": une jeune architecte de Constantine remporte le premier prix

Le premier prix de la 12^e édition du concours national des jeunes architectes "La charrette d'or", organisé conjointement par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et le magazine spécialisé en architecture "Vie de Villes", a été remis mardi à la jeune Nihed Nasri de la wilaya de Constantine.

Le deuxième prix de cette compétition qui proposait comme thématique "The Gainfulbox", c'est à dire "l'exploration économiques de l'architecture hors sites préfabriqués en série", a été décroché par Rania Chetouane de Tipasa alors que le troisième prix a été remporté par Soumia Rabia Keddar de la ville d'Oran.

En plus des médailles décernées à ces jeunes architectes, ce prix est doté de la somme de 400.000 DA pour le premier lauréat, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième.

EL TARF

Recherche du marin pêcheur disparu au large de la plage El Bettah à Ben M'hidi



Les recherches d'une victime disparue suite au naufrage d'une embarcation de pêche au large de la plage El Bettah de la commune de Ben M'hidi, wilaya d'El Tarf, dans la nuit de lundi à mardi, se poursuivent toujours par les unités de la protection civile, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile.

Les services de la protection civile sous l'égide du directeur de wilaya sont intervenus la nuit de lundi à mardi pour rechercher en mer et sur le littoral la victime disparue dans ce naufrage, a déclaré à l'APS le chargé de communication de cette direction, le lieutenant Seïfeddine Medaci. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour rechercher le marin pêcheur disparu, a-t-on fait savoir. La même source a indiqué que dès le signalement de ce naufrage, les services de la protection civile d'El Tarf ont constitué un centre de commandement opérationnel sur le lieu de l'incident en coordination avec les services de la gendarmerie nationale et l'unité maritime de la wilaya.

BLIDA

Perturbation dans la distribution d'eau potable à Blida et Ouled Yaich

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) interviendra mercredi et jeudi prochains dans de nombreux quartiers des communes de Blida et d'Ouled Yaich, a-t-on appris mardi auprès de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon un communiqué rendu public par l'ADE, une coupure d'eau sera enregistrée, mercredi et jeudi prochains, au niveau des quartiers de la commune d'Ouled Yaich et de la partie-Est de la commune de Blida, en l'occurrence Belkacem El Ouezri, Ben Achour, cité Chiri, boulevard Youcef Abdelkader, El-Makhfi, 19 juin, Oued Meftah, Bouchachi, Hai Nakhil, Mekhbat, Kritidi Mokhtar, Les frères Djenadi, Concorde, cité Ramoul, cité Ben Boualid, Ben Mokadem, et 300 logements.

Cette perturbation est due aux travaux de réparation d'une importante panne affectant la conduite de pompage principale d'un diamètre de 600 mm, a ajouté l'ADE de Blida dans le même communiqué, rassurant ses clients quant au retour de la distribution d'eau progressivement à la normale, dès la fin de ces travaux.

TIZI-OUZOU

Perturbation dans la distribution d'eau potable dans trois communes

Le programme de distribution d'eau potable connaîtra une perturbation demain mercredi dans trois communes de la wilaya de Tizi-Ouzou en raison de travaux sur le réseau électrique, a annoncé mardi, l'unité locale de l'Algérienne des eaux. Selon la même source, la perturbation de l'alimentation en eau potable touchera les cités et quartiers du chef-lieu de wilaya desservies par la Chaîne de Tassadort, à savoir Boukhalfa, Pôle d'excellence (à Oued Fali), Zone des dépôts, Tala Allam, Tours Villas, cité 5 juillet, cité ex Carrière, et le centre-ville de Tizi-Ouzou en partie. Cette situation affectera également les localités alimentées à partir de la chaîne de Tassadort. Il s'agit de la commune de Beni Zmenzer, une partie de la commune de Beni Douala et les villages Ithesnaouene et Bouhinoune-haut (commune de Tizi-Ouzou). La perturbation de la distribution d'eau interviendra suite à l'engagement, demain mercredi, par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, de travaux sur la ligne de moyenne tension, alimentant les forages de Bouaïd et Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), a-t-on expliqué.

FINANCES

Le projet de loi portant révision du code des marchés publics sur la table du Gouvernement (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que le projet de loi portant révision du code des marchés publics serait présenté, mercredi lors de la réunion du Gouvernement, avant d'être soumis en Conseil des ministres et présenté ultérieurement devant les deux chambres du Parlement.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa présentation du texte de loi portant règles de compatibilité publique et de gestion financière devant les membres du Conseil de la nation, M. Faïd a précisé que "le code des marchés publics, l'un des textes les plus importants des réformes financières générales, sera examiné mercredi lors d'une réunion du Gouvernement, avant d'être soumis en Conseil des ministres et présenté ultérieurement devant les deux chambres du Parlement pour débat".

Le projet de loi sur la comptabilité publique et la gestion financière, ajoute M. Faïd, intervient "en consécration des réformes profondes actuelles in-

troductes au système financier, comptable et budgétaire en général, et en application de la loi organique de 2018, relative aux lois de finances".

Le ministre a également affirmé que le présent texte donnera une nouvelle impulsion à la qualité des informations financières et économiques, et offrira une meilleure vision des politiques publiques, en introduisant des comptes à trois dimensions: la comptabilité générale, analytique et budgétaire.

Pour M. Faïd, les réformes touchant le système financier permettront de confier à la Cour des comptes un "rôle plus important et différent de celui qu'assume actuellement cette cour, à

savoir l'évaluation des politiques publiques".

A une question sur l'organisation des bureaux de change, prévus par la loi sur la monnaie et le crédit, le ministre des Finances a réaffirmé qu'une fois la loi parue sur le Journal officiel, un texte réglementaire sur les modalités d'autorisation de ces bureaux sera élaboré, ajoutant que ces bureaux contribueront à "réduire" le phénomène du marché parallèle. Evoquant les indemnités des élus locaux, M. Faïd a souligné qu'une commission spéciale au niveau du ministère des Finances était chargée d'étudier ce dossier et les résultats "seront connus dans les semaines à venir".



Dépenses publiques : les procédures de contrôle n'entravent pas l'exécution des budgets (Faïd)

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, mardi, que le contrôle financier en matière d'exécution des dépenses publiques n'entrave pas l'exécution des budgets, relevant que le contrôle joue un grand rôle dans le désendettement des collectivités locales, et ce depuis son application en 2010.

Lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement Basma Azouar, le ministre a précisé en réponse aux questions des sénateurs sur le texte de loi relatif à la comptabilité publique et la gestion financière, que la mission principale du contrôleur budgétaire "consiste à veiller à ne pas dépasser les affectations financières autorisées par le Parlement en vertu des lois de finances". "Le contrôleur budgétaire n'a jamais été et ne sera pas un obstacle à l'exécution des dépenses publiques, mais au contraire, il représente le rempart des ordonnateurs", ajoutant que les services du Trésor ont élaboré, dans le cadre de l'amélioration du contrôle des dépenses publiques et la réduction des dé de leur paiement, un texte réglementaire définissant la nomenclature des documents justificatifs à présenter au contrôleur budgétaire et au comptable public ainsi qu'aux agents chargés de l'exécution du budget.

Pour éviter les obstacles susceptibles d'empêcher l'exécution des dépenses publiques notamment au niveau local, une cellule mixte sera créée entre la direction régionale du budget et la direction régionale du trésor en vue de coordonner entre elles et faciliter les opérations d'exécution des dépenses des ordonnateurs, selon M. Faïd. Les services du ministère œuvrent à "lutter contre toutes les formes de corruption et de bureaucratie et à moraliser la profession de comptable public", a souligné le ministre. A ce propos, le texte de loi a allégé la responsabilité du comptable public comparativement à la loi n 90-21 "par l'application de la responsabilité financière uniquement en cas de déficit de la Caisse, ne s'appliquant pas comme auparavant aux actes de gestion". Quant aux textes d'application relatifs au texte de loi, le ministre des Finances a fait état de l'élaboration de 10 décrets exécutifs qui ont été soumis pour examen au Secrétariat général du gouvernement, ajoutant que "la promulgation de cette loi coïncidera avec l'étape de publication des textes d'application y a filèrent".

Il a précisé par ailleurs que "le projet de loi a un caractère technique et comptable qui requiert de recourir à des textes réglementaires en vue de clarifier, d'encadrer et d'expliquer les procédures comptables et financières avec exactitude et qui doivent être suivies par les agents concernés par l'exécution du budget".

Dans le cadre de la réforme des finances publiques, le représentant du Gouvernement a affirmé qu'un plan global a été mis en place pour la formation des agents, en premier lieu les formateurs, suivi d'un programme pour la généralisation de la formation couvrant tous les services concernés.

Il a été procédé, dans ce cadre, à la formation de près de 13.000 cadres centraux et locaux, en sus des wallis de la République et tous les Secrétaires généraux des ministères et organismes publics, ainsi que de tous les responsables des programmes et responsables de la fonction financière des ministères et des organismes publics.

Dans ce contexte et en vue de renforcer les structures de formation du ministère des Finances, l'Ecole nationale du trésor en cours de réalisation dans la wilaya de Tipaza, sera ouverte, au cours du 2e semestre de l'année 2023, a fait savoir le ministre.

COMMERCE

Ouverture de deux salons permanents du produit algérien en Mauritanie et au Sénégal avant la fin du 1^{er} semestre 2023 (Zitouni)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a annoncé, mardi à Alger, l'ouverture de deux salons permanents des produits algériens en Mauritanie et au Sénégal avant la fin du 1er semestre 2023, en attendant le lancement d'autres au Niger, au Nigéria, en Afrique du Sud et en France.

Lors d'une rencontre avec des exportateurs algériens des produits de construction au Palais des expositions en marge de la 25ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimat 2023), le ministre a fait savoir que "des négociations avancées sont en cours avec les autorités de la Mauritanie et du Sénégal pour ouvrir deux salons dédiés aux produits algériens avant la fin du 1er semestre" de cette année. Concernant le palais des expositions algérien au Niger, le ministre a précisé que son lancement "demande du temps" car, a-t-il dit, "il faut réaliser l'infrastructure contrairement aux salons en Mauritanie et au Sénégal dont les infrastructures sont disponibles". Il a indiqué que ces expositions permanentes qui seront supervisées par l'Agence nationale de promotion du Commerce extérieur "ALGEX" seront un espace de promotion des produits nationaux "tout au long de l'année". Des salons similaires seront ouverts au Nigéria, en Afrique du Sud, et en France dans le cadre du programme de promotion



des produits algériens dans le monde, a-t-il ajouté.

Ce programme comprend la participation de l'Algérie aux principaux salons internationaux qui sont bénéfiques pour les produits algériens définis selon une étude menée par ALGEX. Le ministre a relevé la possibilité d'organiser un salon ambulant des produits de construction sillonnant les pays africains, appelant les exportateurs à présenter leurs propositions sur les expositions qu'ils jugent à même de leur offrir de réelles opportunités pour l'ouverture d'espaces de coopération.

M. Zitouni a mis en exergue les grandes capacités dont dispose l'Algérie en matière d'exportation dans différents domaines, soulignant que "l'objectif du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour atteindre 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2023, n'est pas fortuit". La filière des matériaux de construction en Algérie a égale-

ment "un grand potentiel" pour l'exportation, à la faveur "des produits compétitifs et de qualité dont elle dispose pour se positionner dans le marché mondial", affirmant que cette filière peut dépasser la barre d'1,3 milliard de dollars réalisés l'année dernière.

Les capacités de production algériennes en ciment avoisinent 40 millions de tonnes/an, tandis que le marché national a besoin de près de 20 millions de tonnes, d'où la nécessité de consentir davantage d'efforts pour exporter le surplus, a relevé le ministre. Cependant, le ministre a déploré l'incapacité d'exporter tout ce surplus en raison de plusieurs facteurs dont la non disponibilité des infrastructures de base permettant d'augmenter l'exportation du ciment au niveau de l'ensemble des ports algériens.

Appelant l'ensemble des opérateurs à se tenir prêts à "accéder en force au marché africain", le ministre a rappelé l'importance de la Zone de libre échange africaine (ZLECAF) et les avan-

tages fiscaux dont peuvent bénéficier les exportateurs algériens.

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations de plusieurs exportateurs liés essentiellement aux infrastructures de base relatives à l'exportation et à certaines procédures administratives qui entravent leurs activités, en sus de l'impératif de protéger le produit local.

En réponse à ces préoccupations, M. Zitouni a réaffirmé la volonté d'éliminer tous les obstacles notamment en ce qui concerne la mise à disposition des infrastructures de base pour l'exportation, parallèlement aux efforts du ministère des Transports "pour affecter 25 avions à l'activité du fret et la reconstruction de l'entreprise du transport maritime".

Il y aura à l'avenir, selon le ministre, l'organisation d'ateliers de travail avec tous les acteurs du secteur de l'exportation pour relancer cette filière et réaliser les objectifs tracés.

APS

INDUSTRIE

M. Aoun reçoit le président de l'ANEXAL

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka avec lequel il a examiné les voies et moyens d'augmenter les exportations, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, "les deux parties ont mis en exergue un ensemble d'obstacles auxquels sont confrontés les différents opérateurs économiques en matière d'exportation, liés notamment à la domiciliation bancaire, à la récupération de la devise et à l'ouverture des bureaux de liaison", affirme le communiqué. Dans ce cadre, le représentant de l'ANEXAL a appelé à "revoir les mesures approuvées pour le soutien aux exportateurs et leur participation aux manifestations et aux salons internationaux, à encourager les particuliers à se lancer dans l'exportation et à lever l'interdiction sur certains produits et permettre leur exportation, à condition de créer de la valeur ajoutée". A ce propos, le ministre a affirmé que "son secteur œuvre, dans le cadre de l'action gouvernementale, en coordination avec les départements ministériels concernés, à transmettre ces préoccupations et à proposer les solutions et voies pratiques en vue de permettre aux différentes entreprises algériennes d'exporter", conclut la même source.

ENVIRONNEMENT

Révision en cours de la loi sur la gestion des déchets (ministre)

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a lancé la révision de la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets en vue d'y introduire le principe de l'économie circulaire, a annoncé mardi à Alger la ministre du secteur, Fazia Dahleb. La ministre s'exprimait à l'ouverture d'une journée de sensibilisation à l'Ecole nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) sur le recyclage des déchets et l'économie circulaire dans le Bâtiment, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Ali Boulberbah.

Mme Dahleb a fait savoir lors de cet événement que son département ministériel "a lancé la révision de la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets pour y introduire le principe de l'économie circulaire". "Cette loi qui vise

à adapter les infrastructures et le mode de gestion des établissements aux nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales, est actuellement à l'examen en coordination avec les différents ministères et les parties concernées, et sera présentée au gouvernement pour approbation", a-t-elle ajouté.

La ministre a rappelé, dans ce cadre, la stratégie nationale mise en place par le secteur qui a pour objectif de parvenir à l'horizon 2035 à la valorisation des déchets au lieu de leur enfouissement, à travers l'exploitation de 30% des déchets ménagers, 30% des déchets spéciaux, et 50% de déchets inertes.

Cette stratégie, poursuit Mme Dahleb, vise également à "intégrer les nouvelles technologies notamment la numérisation et le développement des mécanismes de recyclage des déchets, à travers l'ouverture de portails électroniques permettant de numériser le processus de collecte des dé-



à l'information, en soumettant la liste à ladite commission".

Lors de sa réunion, le bureau a procédé à l'examen des questions orales et écrites déposées à son niveau et soumis au gouvernement celles remplissant les conditions légales".

Par la suite, le bureau a examiné "deux demandes des commissions de la santé et des affaires sociales, et du travail et de la formation professionnelle concernant l'organisation d'une mission d'information et d'une journée parlementaire".

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Examen de propositions de deux projets de loi relatifs à qualité de membre au Parlement et l'Ordre des ingénieurs

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, dans sa réunion tenue mardi sous la présidence de son président, M. Brahim Boughali, deux propositions de deux projets de loi relatifs à la qualité de membre au Parlement et l'Ordre des ingénieurs, indique un communiqué de l'APN.

Le bureau a examiné "deux propositions de deux projets de loi, le premier est organique et concerne la qualité de membre au Parlement, tandis que le deuxième concerne la création de l'Ordre des ingénieurs algériens", précise le communiqué.

Selon la même source, le bureau a également désigné les représentants de l'APN au sein de "la commission paritaire des deux chambres du Parlement sur l'article 22, objet de désaccord, de la loi organique relative

chets recyclables et le mettre à la disposition des entreprises spécialisées".

Insistant sur la sensibilisation du citoyen à l'importance de la culture du recyclage et l'exploitation de ses produits, la ministre de l'Environnement a rappelé que "le recyclage de tous les types de déchet figure parmi les priorités du plan du gouvernement, étant une source de richesse en sus de contribuer à la création d'emplois et à la relance de l'économie nationale".

Elle a évoqué en outre la question de la saturation des Centres d'enfouissement technique (CET), causée notamment par le volume colossal des déchets et la rareté des assiettes foncières qui empêche l'extension ou la réalisation de nouveaux centres, d'où, a-t-elle fait observer, la nécessité d'adopter et de généraliser l'économie circulaire.

Mme Dahleb a rappelé, à ce sujet, l'étude réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND) sur le volume des déchets ménagers

et dérivés à travers le territoire national sur la période 2019/2021. Cette étude a fait ressortir une moyenne de 0,68kg/personne/jour en 2021 pour un quantité de 11,1 millions de tonnes de déchets produits la même année. Pour ramasser toutes ces quantités, "les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont mobilisé d'importants moyens consistant en 185.742 bennes et 5.704 camions au niveau national".

Organisée par l'ENSTP en collaboration avec l'Etablissement de gestion des CET de la wilaya d'Alger (EPIC GECETAL), cette journée d'étude a connu plusieurs interventions présentées par des étudiants de l'école et des professeurs, qui ont mis en exergue l'importance du recyclage des matériaux de construction, et appelé à l'exploitation de cette filière compte tenu de ses avantages sur les plans environnemental et économique.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement prochain de la plateforme numérique "Tasyir" (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a dévoilé mardi à Boumerdes, que son département ministériel allait lancer prochainement une plate-forme numérique appelée "Tasyir" (gestion), dans le cadre de la modernisation du secteur.

"Une plate forme numérique +Tasyir+ (gestion) sera prochainement lancée, dans le cadre de la modernisation du secteur", a indiqué le ministre dans son allocution d'ouverture d'une rencontre nationale ayant réunie les cadres de la formation et de l'enseignement professionnels chargés de la numérisation, de toutes les wilayas du pays, pour l'examen des besoins et de la problématique de l'activation de ladite plateforme numérique. M. Merabi a souligné l'entente, par son secteur, de "l'intégration des systèmes numériques dans la gestion et les statistiques, ainsi que leur adoption comme système de travail de base pour améliorer la gouvernance dans le secteur".

Cette démarche intervient suite à l'adoption d'une stra-

tégie de "modernisation" par la "mise à niveau des outils de gestion technique, pédagogique, administrative et financière, la modernisation du système de suivi pédagogique et la mise au point d'un système d'information et de statistiques interne et externe", a expliqué le ministre.

La stratégie de numérisation du secteur "repose sur plusieurs axes, dont la gouvernance, par la collecte des données et informations sur les activités du secteur et en les rendant cohérentes et plus efficaces, de manière à permettre une meilleure prise de décisions en temps opportun.

A cela s'ajoute l'axe des infrastructures de base pour assurer des prestations dans les meilleures conditions possibles", a ajouté le ministre. Concernant les autres axes, il s'agit notamment, du service numérique en vue d'assurer un environnement de nature à contribuer au développement des compétences, ainsi que l'accompagnement de la formation et la modernisation du contenu des programmes

pour relever la qualité des standards adoptés en la matière. A propos de la rencontre nationale, il a estimé qu'elle était "un espace d'échange de point de vues et d'idées sur la manière de gérer les plateformes numériques, en permettant aux compétences du secteur de contribuer au développement de la numérisation et d'en faire l'une des priorités à consacrer dans les plus brefs délais".

Les recommandations issues de cette Journée nationale d'étude, organisée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de numérisation du secteur, vont constituer "une feuille de route qui donnera une forte impulsion à cette démarche", a-t-il ajouté.

Les participants à cette rencontre s'attèleront, à travers des ateliers, à débattre les différents aspects constituant la plateforme "Tasyir", parallèlement à la présentation des dernières mises à jour et dossiers qu'elle contient, tout en évoquant les axes de la stratégie générale adoptée par le secteur dans le domaine de la numérisation.

Le secteur de la formation professionnelle participe à la réalisation de la sécurité alimentaire nationale (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a affirmé, mardi depuis Boumerdes, que la réalisation de la sécurité alimentaire nationale passait par la garantie d'opportunités de travail aux jeunes, notamment dans les domaines agricoles et vétérinaires.

Le ministre qui présidait une réunion avec des cadres dans le domaine numérique issus de plusieurs wilayas du pays, a indiqué que son ministère veillait à "participer au coté d'autres secteurs à la réalisation de la sécurité alimentaire à travers l'inclusion de la numérisation dans la formation, ainsi que dans la modernisation des spécialités et métiers favorisant la production de semences qui

a connu un recul notable ces dernières années, menaçant la sécurité alimentaire nationale".

M. Merabi a ajouté que la stratégie de modernisation du secteur "vise principalement à donner une vocation à chaque wilaya, à travers la consécration de filières de formation professionnelle, comme le cas pour la wilaya de Boumerdes caractérisée par sa vocation touristique et agricole".

Par ailleurs, M. Merabi a indiqué que son secteur a prévu un programme, en vue de participer à la qualification et à l'intégration des personnes aux besoins spécifiques dans la vie professionnelles, pour les former à travers cinq établissements spécialisés, à Alger, à

Boumerdès, à Relizane, à Skikda et à Laghouat. A cette occasion, le ministre a appelé à un jumelage entre l'institut national spécialisé de formation professionnelle "Elkerma" à Boumerdès, et l'institut national spécialisé en hôtellerie et tourisme à Bou Saada (Al Messila).

Le ministre a supervisé, lors de sa visite, plusieurs activités, notamment l'inspection du centre de formation professionnelle et d'apprentissage des personnes aux besoins spécifiques à Corso, et a visité les stands d'une foire dédiée aux produits des stagiaires, et un atelier spécialisé dans l'accompagnement psychique des apprenants.

Il a supervisé, également, la signature d'une convention de partenariat entre

les directions de la formation et de l'apprentissage professionnelle et de la santé, qui prévoit la formation de stagiaires dans le domaine de la santé.

Le ministre a supervisé le lancement des travaux de la journée d'études sur la plateforme "tasyir" dans le centre spécialisé d'El Kerma, puis, il a donné le coup d'envoi d'une visite sur le terrain des stagiaires de l'institut de formation professionnelle aux Issers, à la station de dessalement d'eau de mer à Cap djenat, avant de superviser la signature d'un accord de partenariat entre son secteur et le forum wilayal de la promotion du tourisme durable et la direction de l'administration local de la Wilaya.

BATNA

Nécessaire protection du patrimoine architectural et urbain d'Algérie (rencontre)

Des architectes et universitaires ont plaidé mardi à Batna en faveur de la protection du patrimoine architectural et urbain d'Algérie et d'en reproduire les caractéristiques et aspects esthétiques dans les nouveaux projets urbains.

Ce patrimoine est porteur de l'esprit de la société, son histoire, sa culture et sa philosophie de la vie, ont estimé les intervenants en mode présentiel et par visioconférence au 3^{ème} séminaire national sur le patrimoine architectural et urbain d'Algérie organisé pour deux jours par l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université Batna-1.

Pour Belkacem Dib, directeur du laboratoire l'enfant, la ville et l'environnement, initiateur de la rencontre, les architectes et autres spécialistes doivent utiliser ce patrimoine, en assurer la pérennité et transmettre aux générations son identité et authenticité.

L'architecture des vieilles cités du Sud algérien à Biskra comme à Béchar, en dépit des distances les séparant, présente des similitudes frappantes avec des constructions orientées vers l'intérieur assurant l'intimité de l'habitant et en total harmonie avec la nature, le climat et les matériaux de construction locaux.

Les couleurs, les formes, certains matériaux, des éléments décoratifs et la répartition spatiale confèrent toutefois à chaque agglomération et cité ses spécificités, a encore relevé l'intervenant.



Dr. Jamel Alkama de l'université de Guelma a mis l'accent sur le rôle des collectivités locales dans la valorisation et la préservation du patrimoine bâti de l'Algérie. De son côté, Dr. Hocine Rahoui, sociologue de l'université de Tlemcen a préconisé de souligner l'importance de ce patrimoine dans les programmes scolaires et d'initier des visites décou-

vertes vers les sites les plus caractéristiques au profit des écoliers pour ancrer dans leurs mémoires la beauté de ces lieux.

Les intervenants durant la 1ère journée du séminaire ont insisté sur la multiplication des efforts pour ancrer la culture de ville, attirer l'attention sur l'importance du patrimoine et encourager les recherches sur le patrimoine local.

AÏN TEMOUCHENT

Des permis d'exploitation pour plus de 60 projets d'investissement

Soixante-et-un (61) projets ont bénéficié de permis exceptionnels d'entrée en exploitation à Aïn Témouchent dans le cadre des démarches visant à lever les contraintes sur les investissements, a annoncé mardi le wali M'hamed Amoumen. Présidant une rencontre pour écouter les préoccupations de investisseurs locaux, M. Amoumen a souligné que "dans le cadre de la concrétisation des mesures visant à lever les contraintes sur les projets d'investissement, 61 permis d'exploitation exceptionnels ont été accordés à leurs propriétaires pour la mise en service de leurs projets et l'opération se poursuit pour l'accompagnement sur le terrain de tous les opérateurs

économiques sérieux de la wilaya". La wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-il ajouté, compte actuellement 421 projets d'investissement dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et de la pêche, soulignant que "les portes de son administration restent ouvertes pour la prise en charge des différentes préoccupations des promoteurs et proposer des solutions dans le cadre de la loi". Le projet d'aménagement de la zone industrielle de Tamazougaha, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya, enregistre un avancement sensible, alors que les travaux d'achèvement des réseaux d'électricité et de fibres optiques sont en cours, ajoutant que le lancement des travaux de revête-

ment en béton de la voirie sont prévus le mois de juin prochain. Le Secrétaire général de la wilaya, Fouad Aïssi, a souligné, pour sa part, qu'un travail de terrain est réalisé pour réduire les différents obstacles entravant les promoteurs à concrétiser leurs projets, au travers la prise en charge de leurs préoccupations dans le cadre des mécanismes juridiques, sachant que la wilaya recense actuellement un seul dossier à l'étude pour bénéficier de permis exceptionnel d'exploitation. M. Aïssi a, en outre, mis l'accent sur "la poursuite de l'opération d'assainissement de la nomenclature d'investissement de la wilaya, en étroite collaboration avec différents secteurs liés à ce

dossier et pour la prise de mesures requises à l'encontre de promoteurs qui n'ont pas respecté le cahier des charges, notamment pour la reconversion de la nature de certains projets et les faire sortir de leur véritable contexte". Le SG de la wilaya a fait savoir que quatre contrats de concession et une décision de concession ont été accordés pour des projets liés à une usine de recyclage du fer et une autre de fabrication et de mise en conserve de denrées alimentaires, situés dans la zone industrielle de Tamazougaha, en plus de deux hôtels touristiques et une station service, indiquant que l'opération se poursuivra à l'avenir pour inclure d'autres projets d'investissement.

ORAN

Portes ouvertes sur les sports militaires

Le Service régional des sports militaires de la 2ème Région Militaire (2 RM) a organisé, mardi au complexe régional des sports militaires d'Oran, des portes ouvertes sur les sports militaires.

Le Commandant adjoint de la 2ème Région Militaire, le Général-Major Laafid Hassani, a souligné lors de sa supervision de l'inauguration de la manifestation au nom du Général-Major, Commandant de la 2ème RM, que "cette occasion est de faire connaître au public l'importance que l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) attache aux différents types de sports et l'importance de leur pratique par les éléments de l'ANP et de la mobilisation du Haut Commandement de l'ANP de tous les moyens pour encourager la pratique des sports militaires".

Il a ajouté que ceci a permis l'émergence de sportifs militaires possédant des ni-



veaux supérieurs, représentant l'Algérie dignement dans les manifestations nationales et internationales".

Le Général-Major Laafid Hassani a affirmé que ces portes ouvertes entrent dans "le cadre du plan annuel de communication (2022-2023) mis en place par l'état major de l'ANP en vue de rapprocher les citiens et les médias de l'institution militaire, les imprégnant davantage de cette

institution, en général, et du sport militaire, en particulier". Le Commandant adjoint de la 2ème RM a ajouté "que ces occasions représentent un trait d'union entre l'institution militaire et la société civile et renforce le lien armée/nation".

A cette occasion, le public a assisté à des exhibitions dans divers sports, au cours desquels des membres des équipes régionales de la 2ème

Région Militaire ont participé à des exercices de judo, de taekwondo, de karaté do et de lutte. A noter que ces équipes ont remporté de nombreuses médailles, lors des différents championnats militaires nationaux, sachant que certains éléments ont obtenu d'excellents résultats lors de compétitions internationales. Des éléments de la Gendarmerie nationale ont également présenté des exercices sur des motos, des spectacles d'équipes cynotechiques et d'arts martiaux, ainsi que le mode de protection des personnalités.

Des éléments de l'ANP ont, en outre, présenté des exhibitions dans divers arts martiaux.

Des exhibitions de natation ont été également organisées à la piscine relevant du complexe sportif régional de la 2ème RM, notamment sur le passage d'obstacles dans le pentathlon militaire.

OUM EL BOUAGHI

Réception prochaine de plus de 30 km de routes



Un réseau de 33,5 km de chemins communaux, de wilaya et de routes nationales, objet de travaux d'entretien et de réhabilitation à Oum El Bouaghi, sera réceptionné le mois de juillet prochain à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de wilaya des travaux publics.

Il s'agit de la réception des travaux des projets de mise à niveau d'un tronçon de la route nationale RN80 reliant la commune de Fekirina aux limites administratives avec la wilaya de Khenchela sur 13 km et un tronçon de chemin de wilaya CW1'A' reliant la commune de Dalaâ aux frontières de la wilaya de Tébessa sur une distance de 5,5 km pour lesquels un budget d'environ 460 millions de dinars a été alloué, a déclaré à l'APS le directeur de wilaya des travaux publics Mohamed Toufik Boukerche.

Il sera procédé également à la réception d'un tronçon du chemin communal N2 entre la RN32 et la localité de "Djimout Cherchar", dans la commune d'Aïn Zitoune, dont les travaux d'entretien ont cours sur un linéaire de 6 km, et une partie du chemin communal N3 reliant la RN10 à la localité de "Tagza", commune de Sigus, sur une distance de 5 km.

Il est question aussi de la réception attendue d'un tronçon du chemin communal N1 entre la mecha de "Ras Fekirina" et la RN 80 sur un linéaire de 4km en cours de travaux, a précisé M. Boukerche qui a fait part de la mobilisation d'un budget de 108 millions DA pour les projets en cours d'entretien.

Le directeur des travaux publics de la wilaya d'Oum El Bouaghi a indiqué que les travaux de mise à niveau de l'ensemble des tronçons de routes affichent des taux d'avancement oscillant entre 60% et 80% et porte essentiellement sur la reprise de la couche de base et le revêtement à double couche, entre autres.

CONSTANTINE
Réhabilitation du téléphérique avant la fin de l'année (ministre)

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa a affirmé mardi que la réception du projet de réhabilitation du téléphérique de la ville de Constantine sera effective d'ici à la fin de l'année en cours (2023).

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans plusieurs infrastructures relevant de son secteur à Constantine, le ministre a précisé que "le projet de réhabilitation du téléphérique de la ville de Constantine sera réceptionné d'ici à la fin de l'année en cours, après le lancement des travaux prévu en juin prochain".

Il a fait part de l'achèvement des procédures administratives en rapport avec l'octroi du projet et la désignation de l'entreprise de réalisation, insistant sur l'importance de travailler selon le système de vacation avec trois équipes en vue d'accélérer l'achèvement des travaux dans les délais impartis.

M. Cherfa a indiqué que sa visite à Constantine s'inscrit également dans le cadre des préparatifs à la saison du Hadj nécessitant la mobilisation des moyens nécessaires pour permettre aux futurs Hadjis de se diriger vers les Lieux Saints dans le confort d'autant, a-t-il ajouté que l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine reçoit des futurs Hadjis de plusieurs wilayas du pays.

Dans ce cadre, le ministre a fait état de la création de commissions de contrôle et d'accompagnement dans les aéroports chargées de faciliter les procédures aux futurs Hadjis et à la communauté algérienne établie à l'étranger à travers les zones de transit aérienne et maritime.

L'autre objectif de la visite à Constantine, a ajouté le ministre est en rapport avec la saison estivale surtout avec le renforcement de la flotte aérienne d'Air Algérie par le fret d'avions assurant des lignes internes et internationales.

Visitant l'unité opérationnelle de la Société d'exploitation des tramways Setram de Constantine à la cité Zouaghi Slimane, le ministre a rappelé le rôle pivot qu'assume le tramway de Constantine s'agissant de transport des voyageurs insistant sur l'importance d'appuyer les lignes de transport avec ce moyen et garantir un entretien cyclique effectué par des équipes d'entretien composées par une main d'oeuvre algérienne qui travaille en collaboration avec le partenaire étranger spécialisé dans le métro, le téléphérique et tramway.

AGRICULTURE

Pose de la première pierre du Centre national de développement de l'arganier Tindouf

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a posé, mardi, la première pierre du projet de réalisation du Centre national de développement de l'arganier et des ressources génétiques végétales sahariennes au niveau de la pépinière de Oued Djazz à Tindouf, et ce, en compagnie du wali et des autorités locales.

Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale de l'arganier (10 mai), le ministre a fixé à six (6) mois le délai de réception du projet, première étape en vue de la création d'un Centre national de l'arganier et de la valorisation de cette filière. Parmi les missions du centre figurent la préservation de l'écosystème de l'arganier, la réalisation de travaux expérimentaux dans les régions abritant l'arganier, l'intégration de l'arganier dans les systèmes de production agro-sylvicole, la mise à disposition d'une banque de semences et le suivi de la production de semences et d'huile d'argan.

M. Henni a rappelé que son ministère avait consacré un programme au développement de la culture et de la transformation de l'arganier, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres du 30 janvier 2022, pour le développement de la production de l'arganier dans les régions du

sud-ouest et des hauts plateaux, avec notamment la création d'un centre national de développement et de valorisation de la culture de l'arganier. A cette occasion, le ministre, accompagné du wali de Tindouf, Mohamed Mokhbi, a planté un arganier à l'aide du système "water box", compte tenu des caractéristiques climatiques de la région, qui nécessite l'introduction de technologies modernes d'économie d'eau.

M. Henni a reçu des explications exhaustives sur le fonctionnement de ces technologies. Accompagné des autorités locales de Tindouf, le ministre s'est rendu à Oued Mehya où il a inspecté les travaux liés au projet de plantation d'arganiers chez des exploitants privés ayant bénéficié du programme de développement rural.

Les bénéficiaires ont salué les mesures d'appui liées notamment à l'électricité rurale, aux puits, aux systèmes d'irrigation goutte à goutte, ainsi qu'à la formation destinée aux agriculteurs pour le dé-



veloppement de cette filière. Ils sont dits prêts à "relever le défi pour étendre la surface cultivée", citant les résultats concrets isés sur le terrain en un temps record.

Les travaux de mise en valeur et d'aménagement ont été réalisés par l'Entreprise régionale de génie rural EPE, ayant assuré tous les moyens logistiques et humains nécessaires.

Lors de cette visite, le ministre qui a rencontré les agriculteurs et

les professionnels de la filière Argan dans la wilaya de Tindouf, a salué leurs efforts en vue de développer cette filière.

M. Henni avait procédé, mardi matin à Tindouf, à l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan. Il avait également présidé l'inauguration du complexe frigorifique, de stockage et de distribution d'une capacité totale estimée à 5.000 m³, relevant de l'Entreprise publique économique

EPE/SPA (Frigomédit). Pour rappel, la cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'arganier, sous le slogan "Ensemble pour le développement durable de l'arganier", s'est déroulée en présence du wali de Tindouf, Mohamed Mokhbi, du président de l'APW, de représentants du Conseil de la nation, des autorités locales et du Conseil Supérieur de la jeunesse (CSJ), des conservateurs de forêts des wilayas productrices d'argan, du directeur général des Forêts, d'agriculteurs, d'éleveurs et de professionnels, outre des cadres relevant des secteurs de l'Agriculture et l'Enseignement supérieur, et des experts. En marge de cette cérémonie, le ministre a écouté, aux côtés des représentants des autorités locales, un exposé exhaustif sur les efforts du secteur des forêts pour développer la culture de l'arganier dans la wilaya, en sus d'un autre exposé sur le secteur agricole dans la wilaya de Tindouf au niveau de la maison de la Culture "Abdelhamid Mehri".

Inauguration à Tindouf du complexe frigorifique, de stockage et de distribution

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a supervisé, mardi à Tindouf, l'inauguration du complexe frigorifique, de stockage et de distribution d'une capacité totale estimée à 5.000 m³, a indiqué un communiqué du ministère. Ce complexe, inauguré par le ministre, en compagnie du wali de Tindouf et des autorités locales, relève de l'Entreprise publique économique EPE/SPA (Frigomédit). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la préservation du produit agricole et contribue directement à la promotion des exportations avec les pays limitrophes dans le cadre de l'échange commercial dans la région, affirme le communiqué. Le projet vise également à approvisionner la wilaya en produits strati-

tégiques de large consommation et à réguler le marché local, et ce en vue de consolider l'activité commerciale dans la wilaya, assurer des postes d'emploi pour la population et promouvoir les exportations dans le cadre du développement des zones frontalières, selon la même source. M. Henni avait présidé lors de sa visite, mardi dans la wilaya de Tindouf, l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan, et ce à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'arganier, coïncidant avec le 10 mai de chaque année. Le ministre avait insisté sur l'importance majeure de l'arganier, connu pour ses innombrables vertus économiques, sociales et écologiques, ainsi que son rôle efficace dans la lutte contre la désertification.

Cérémonie d'installation du Conseil professionnel de la filière Argan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé mardi à Tindouf l'installation du Conseil interprofessionnel de la filière Argan lors d'une cérémonie célébrant la journée internationale de l'arganier, coïncidant avec le 10 mai de chaque année. A cette occasion, M. Henni a insisté sur "l'importance majeure de l'arganier, connu pour ses innombrables vertus économiques, sociales et écologiques", ainsi que son rôle efficace dans la lutte contre la désertification et l'adaptation avec la sécheresse. Le ministre a également salué les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu le 30 janvier 2022, notamment en ce qui concerne le développement de la produc-

tion de l'arganier dans les régions du Sud-Ouest et des Hauts-Plateaux, en particulier en ce qui concerne la création d'un centre national de développement de valorisation de la culture de l'arganier.

Il s'est également félicité de l'initiative de son département ministériel pour le lancement de plusieurs programmes visant la protection et le développement de cet arbre. Le secteur agricole procède également au suivi et à la mise en oeuvre de tous les programmes relatifs au développement de cette filière qui revêt un caractère stratégique, eu égard à son importance sur les plans économique, social et environnemental.

Cette manifestation importante s'est déroulée en présence du wali de Tindouf, Mohamed

Mokhbi, le président de l'APW, les représentants du Conseil de la nation et des autorités locales, du Conseil Supérieur de la jeunesse (CSJ), des conservateurs de forêts des wilayas productrices d'argan, du directeur général des Forêts, des agriculteurs, des éleveurs et des professionnels, outre des cadres relevant des secteurs de l'Agriculture et l'Enseignement supérieur, et des experts.

En marge de cette célébration, le ministre a écouté, aux côtés des représentants des autorités locales, un exposé exhaustif sur les efforts du secteur des forêts en vue du développement de l'arganier dans la wilaya, en sus d'un autre exposé sur le secteur agricole dans la wilaya de Tindouf au niveau de la maison de la Culture "Abdelhamid Mehri".

ALGÉRIE- ITALIE

Marbre : Arkab réaffirme l'appui total aux projets de formation et de partenariat entre les sociétés algériennes et italiennes

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a réaffirmé, mardi à Alger, l'appui total aux projets de formation et de partenariat entre les sociétés algériennes et italiennes spécialisées dans l'exploitation minière du marbre et sa transformation, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, le ministre a reçu au siège du ministère une délégation de la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, présidée par Djalal Guitoune et le président de l'Association italienne des producteurs et transformateurs de pierres naturelles et fabricants de machines, installations et produits auxiliaires pour le travail de la pierre, "Marmomacchine", M. Flavio Marabelli, en présence du directeur général du groupe minier Manadjim El Djazair et des cadres du ministère.

La rencontre était une occasion pour évoquer les modalités de concrétiser la convention-cadre entérinée le 18 juillet 2022 entre la Fédération algérienne et l'Association italienne dans le domaine de la formation (théorique et pratique), à par tir de



l'exploitation minière du marbre à sa transformation industrielle. Il s'agit également d'encourager les relations de partenariat et d'investissement dans le domaine de l'exploitation des carrières du marbre et sa transformation locale, entre les sociétés du secteur et les sociétés nationales privées, à l'instar du groupe Manadjim El Djazair et

les sociétés italiennes, en sus de l'échange des expertises et du transfert de la technologie pour bénéficier de l'expérience italienne pionnière dans ce domaine.

Cette rencontre vient "en exécution des recommandations du Conseil des ministres tenu le 30 avril 2023, portant sur le développement de la filière du marbre, l'inter-

diction de l'importation du marbre prêt à l'emploi et l'encouragement des startup à accéder à cette filière et à la développer par le recours aux technologies pointe".

Le ministre de l'Energie et des Mines a réaffirmé, à cette occasion, "l'appui total et continu au programme de formation convenu entre la Fédération algérienne et l'Association italienne et aux projets de partenariat et d'investissement en matière de développement de la filière d'exploitation minière du marbre et sa transformation notamment avec les sociétés italiennes tout en impliquant les entreprises nationales privées et les startup dans ce domaine". Le ministre a souligné que cela "contribuera sans doute et efficacement à la diversification de l'économie nationale, à la limitation de l'importation et à la création de l'emploi en vue d'augmenter la production à des niveaux supérieurs pour répondre à la demande du marché national actuel, étant donné que le marbre algérien est désormais un marché prometteur car l'Algérie recèle de réserves et de grandes potentialités du marbre d'une qualité supérieure", conclut à même source.

PÉTROLE

Le Brent recule à Londres

Les prix du pétrole retombent mercredi, après la publication de premières données hebdomadaires sur les réserves commerciales de brut aux États-Unis, faisant état d'une hausse, signe d'un possible affaiblissement de la demande américaine.

Lors des échanges de la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, perdait 1,43%, à 76,33 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, abandonnait 1,42%, à 72,66 dollars.

Les prix du pétrole reculaient ainsi à nouveau fortement, alors que la fédération américaine des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut aux États-Unis avaient augmenté d'environ 3,62 millions de barils la semaine dernière, et ceux d'essence de près de 400.000 barils, pour la semaine achevée le 5 mai.

Les données de l'API sont toutefois réputées moins fiables que celles sur l'état des stocks commerciaux américains de l'Agence



américaine d'information sur l'énergie (EIA), qu'elle doit publier mercredi. Les analystes tablent pour leur part sur une baisse de 2,5 millions de barils des réserves commerciales de brut, et de 1,5 million de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Le marché attend également la publication de l'indice des prix à la consom-

mation (CPI) pour avril aux États-Unis. Un ralentissement de l'inflation pourrait laisser plus de latitude à la banque centrale américaine (Fed) pour faire une pause dans ses hausses de taux directeurs, ce qui pourrait ainsi soulager la pression sur la première économie mondiale, éloignant les risques de récession et donc de destruction de la demande de brut.

AUTOMOBILE

Recul de 14% du bénéfice net annuel de Toyota

Le bénéfice net annuel du constructeur automobile japonais Toyota a décliné de 14% en 2022/23 à 2.451,3 milliards de yens (16,5 milliards d'euros au cours actuel), notamment à cause de l'envolée des coûts de matières premières, selon les résultats publiés par le groupe, mercredi.

Toutefois, Toyota a estimé que ces résultats sont supérieures à ses attentes sur l'ensemble de son exercice achevé le 31 mars. Le constructeur anticipe, également, un rebond de 5% de son bénéfice net en

2023/24, à 2.580 milliards de yens. Toyota prévoit aussi un rebond de 10% de son bénéfice opérationnel annuel, à 3.000 milliards de yens, contre 2.725 milliards de yens en 2022/23 (-9% sur un an).

Des facteurs positifs comme l'atténuation de la pénurie mondiale de semi-conducteurs, l'amélioration de ses capacités de production ainsi qu'un impact plus faible de ses coûts de matières premières devraient plus que compenser les effets de change négatifs attendus en 2023/24 dus à la re-

montée du yen, selon Toyota. Le groupe automobile table sur un nouveau chiffre d'affaires annuel de 38.000 milliards de yens (256 milliards d'euros au cours actuel), ce qui serait une hausse de 2,2% par rapport à l'exercice écoulé, lors duquel ses ventes ont déjà bondi de 18,4%.

Ses ventes en volume sur son nouvel exercice devraient par ailleurs atteindre 11,38 millions de véhicules, toutes marques du groupe confondues (Toyota, Lexus, Hino et Daihatsu). Soit une

hausse dynamique de 7,8%, comparé à une hausse plus modeste de 1,2% en 2022/23 (10,55 milliards d'unités écoulées). Le groupe a aussi annoncé un nouveau plan annuel de rachat de ses propres actions pour un montant maximum de 150 milliards de yens et une hausse de son dividende plus importante que d'habitude (60 yens par action au titre de l'exercice écoulé, soit +15% comparé à 2021/22), ce qui soutenait aussi son titre à la Bourse de Tokyo en fin de séance.

FRANCE

Le constructeur ferroviaire Alstom réduit ses pertes

Le constructeur ferroviaire français Alstom a fortement réduit sa perte sur son exercice décalé 2022/23 (clos fin mars), mais la conjoncture internationale l'a contraint à retarder d'un an ses objectifs de rentabilité à moyen terme.

Alstom a publié mercredi une perte nette de 132 millions d'euros en raison d'amortissements liés à l'acquisition des activités ferroviaires du Bombardier Transport, en janvier 2021. Pour les mêmes raisons et à cause d'une charge liée à la dépréciation de sa participation dans le constructeur russe Transmashholding, Alstom avait perdu 581 millions d'euros en 2021/22.

Sans ces éléments, le "résultat net ajusté" de l'exercice ressort à 292 millions d'euros, contre une perte de 173 millions un an plus tôt. Le résultat d'exploitation ajusté grimpe lui de 11%, à 852 millions d'euros, ce qui donne une marge de 5,2%, en progression de 0,2 point en un an.

Le chiffre d'affaires du groupe est également en hausse, gagnant 7% à 16,5 milliards d'euros, dont 8,8 milliards pour le matériel roulant, 3,8 milliards pour les services (dont la maintenance) et 2,4 milliards pour la signalisation ferroviaire. Les prises de commandes,

indicateur clef du secteur, sont en progression de 7%, à 20,7 milliards d'euros, permettant au carnet de commandes d'atteindre le niveau record de 87,4 milliards d'euros au 31 mars. La trésorerie est parallèlement redevenue positive.

"Nous avons réalisé une performance commerciale solide durant cet exercice", s'est réjoui le PDG d'Alstom, Henri Poupard-Lafarge, cité dans un communiqué.

*Alstom termine cette année

renforcé opérationnellement et accélère sa transformation", a-t-il ajouté. Le groupe confirme ses perspectives à moyen terme, mais en a retardé l'échéance d'un an, à 2025/26, "en raison principalement du nouvel environnement macroéconomique, et en particulier de l'effet de l'inflation". Il vise notamment une marge opérationnelle ajustée comprise entre 8 et 10%, et d'ici là une progression annuelle d'au moins 5% du chiffre d'affaires.

ALLEMAGNE

Recul de l'inflation à 7,2% en avril

L'inflation en Allemagne a de nouveau reculé en avril à 7,2% sur un an, aidée par l'accalmie des prix de l'énergie, selon des chiffres définitifs publiés mercredi. L'indicateur poursuit son repli depuis le pic de l'automne dernier à 8,8%, a indiqué dans un communiqué l'institut allemand Destatis, qui a ainsi confirmé une précédente estimation.

Servant de référence pour la Banque centrale européenne, l'indice des prix harmonisé a avancé de 7,6% en avril sur un an, contre 7,8% en mars. Sur un mois, les prix grimpent en Allemagne de 0,4%, en données

non harmonisées. Les prix des denrées alimentaires, en augmentant de 17,2% sur un an, "restent le principal moteur" de l'inflation, explique Destatis. Les produits laitiers (+34,8%), le pain et les produits céréaliers (+21,3%), les produits de la pêche (+19,7%) ainsi que les confiseries (+19,6%) voient leurs prix particulièrement monter.

La hausse des prix de l'énergie, qui avait explosé en mars 2022 navigue elle désormais en-deçà de l'indice global des prix. Elle a atteint 6,8% en avril, après 3,5% en mars.

En dehors d'un effet de base, la baisse s'explique par la mise

CHINE

Hausse des investissements ferroviaires de 6,3%

Les investissements ferroviaires de la Chine ont augmenté de 6,3% en glissement annuel au cours des quatre premiers mois de l'année, selon des données de la China State Railway Group. Les chemins de fer du pays ont enregistré un investissement total de 167,4 milliards de yuans (environ 24,2 milliards de dollars) au cours des quatre premiers mois de l'année, a annoncé l'entreprise d'Etat, tout en promouvant la construction d'un système moderne d'infrastructures ferroviaires dans le pays à un rythme accéléré. Selon la société, elle s'est principalement concentrée sur les éléments liés au chemin de fer dans les 102 grands projets du pays introduits pour la période du 14e Plan quinquennal (2021-2025). En particulier, la pose des voies pour la ligne ferroviaire entre Tianjin et l'Aéroport international Daxing de Pékin qui a été achevée, a ajouté l'entreprise. Selon des données antérieures, les revenus de la société ont grimpé de 18,2% sur un an au cours du premier trimestre pour atteindre 271,9 milliards de yuans.

CORÉE DU SUD

Excédent du compte courant malgré le recul des exportations

La balance des opérations courantes de la Corée du Sud est repassée dans le vert en mars alors que les paiements de dividendes à l'étranger ont fait basculer l'indice qui avait subi trois mois d'état déficitaire sur fond de chute prolongée des exportations, ont montré des données publiées par la Banque de Corée (BOK) ce mercredi.

L'excédent courant du pays a atteint 270 millions de dollars en mars, contre un déficit de 520 millions de dollars en février dernier, selon les données préliminaires de la banque centrale. En janvier, le pays a souffert d'un déficit record de 4,21 milliards de dollars en raison d'une baisse prolongée des expéditions vers l'étranger. En conséquence, le pays a enregistré un déficit courant de 4,46 milliards de dollars au premier trimestre de cette année, ce qui constitue le premier déficit sur une base trimestrielle en 11 ans. L'excédent du mois de mars s'explique par la réduction du déficit de la balance des biens et par l'augmentation de l'excédent de celle des revenus primaires, qui comptabilise les salaires des travailleurs étrangers et les paiements de dividendes à l'étranger, selon les données.

Les exportations ont diminué de 13,6% sur un an pour atteindre 55,11 milliards de dollars en mars, à cause de la faible demande sur les semi-conducteurs qui a chuté de 33,8%. Les expéditions vers la Chine et les pays d'Asie du Sud-est ont également baissé de 33,4% et 23,5%, respectivement, au cours de la même période.

Les importations, quant à elles, ont diminué de 6,4% en mars pour atteindre 59,74 milliards de dollars. Le pays a enregistré un déficit de la balance des marchandises de 1,13 milliard de dollars en mars, soit le cinquième solde négatif d'affilée, selon les données.

La situation n'est pas meilleure du côté des services, la balance en mars étant déficitaire pour le 11e mois d'affilée, avec un résultat de 1,9 milliard de dollars en négatif qui est imputé en partie à la reprise des voyages à l'étranger, encouragés par l'assouplissement des mesures sanitaires.

La balance des revenus primaires a enregistré un surplus de 3,65 milliards de dollars en mars, en augmentation de 3,1 milliards, principalement grâce à l'augmentation des paiements de dividendes en provenance de l'étranger.

Ces résultats laissent entrevoir la possibilité que le pays affiche un déficit de la balance courante sur le premier semestre, alors que la chute des exportations ne semble pas prête de changer son cours.

En avril, celles-ci avaient reculé pour le septième mois consécutif, affichant une baisse de 14,2% en glissement annuel, avec pour conséquence un déficit de la balance commerciale mensuelle, le 14e de suite, de 2,62 milliards de dollars. La banque centrale s'attendait initialement à un surplus de la balance courante de 26 milliards de dollars sur l'année mais a récemment laissé entendre qu'elle s'apprêtait à revoir ses estimations à la baisse.

en place d'un frein sur les prix du gaz et de l'électricité, positif au coeur d'un paquet de 200 milliards d'euros débloqué l'an dernier par Berlin. En zone euro l'agrégat a regagné 0,1 point de pourcentage en avril, à 7,0%, après des mois de ralentissement, en continuant de naviguer bien au-dessus de l'objectif de 2% visé par la Banque centrale européenne.

La BCE a relevé jeudi derniers taux directeurs de 0,25 point de pourcentage, portant la hausse cumulée à 3,75 points depuis juillet. L'inflation demeurant "extrêmement élevée", les taux d'intérêt devraient conti-

nuer à monter", a déclaré mardi Joachim Nagel, patron de la Banque centrale allemande, dans une interview à la Frankfurter Allgemeine Zeitung.

En Allemagne les hausses de salaires récemment conclues, comme dernièrement dans la fonction publique, devraient continuer à alimenter l'inflation. Les employés du secteur ferroviaire en Allemagne vont mener une nouvelle grève d'avertissement à une date restant à fixer, a annoncé mardi le syndicat EVG qui réclame des hausses de salaires.

ALGER

Descentes nocturnes à Baraki pour mettre un terme aux agissements des narcotrafiants

Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Baraki (wilaya d'Alger) ont mené des opérations dans la nuit de lundi à mardi, consistant en la mise en place d'un plan sécuritaire opérationnel qui vise à lutter contre les réseaux criminels qui se livrent au trafic de stupéfiants et de produits psychotropes dans les quartiers, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. "Par souci de lutter contre les réseaux criminels qui se livrent au trafic des stupéfiants et des produits psychotropes dans les quartiers et à travers leur missions quotidiennes, les services de Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, ont mené dans la nuit du 08 au 09 mai, des opérations de police nocturnes consistant en la mise en place d'un plan sécuritaire opérationnel, à travers lequel, les mêmes services visent à assurer la sécurité du citoyen et protéger ses biens, par souci de préserver la sécurité et la quiétude et à combattre la criminalité sous toutes ses formes, en menant des descentes dans ses foyers et les points noirs", lit-on dans le communiqué.

Selon la même source, ont pris part à ces opérations "les différents services opérationnels de la Sûreté de la circonscription, dont la brigade de police judiciaire (PJ), les brigades de la police mobile de police judiciaire (BMPJ) du secteur de compétence, ainsi que les différentes brigades relevant de la 2ème circonscription de la police judiciaire du service de wilaya de la police judiciaire".

Les mêmes opérations ont également ciblé "les points sensibles du secteur de compétence, où les suspects dans les affaires de trafic de stupéfiants et de produits psychotropes tentent de créer un état de terreur et d'insécurité dans les quartiers et des rixes sur la voie publique, en utilisant des armes blanches prohibées de catégorie 5 et 6, en vue de s'en prendre physiquement à la force publique, inciter à l'attroupement et porter atteinte à l'ordre et à la quiétude publics".

Les résultats des investigations sur les affaires enregistrées au niveau de ces quartiers ont fait ressortir que "les causes de ces rixes sur la voie publique sont des différends entre les bandes des quartiers populaires à cause de la conclusion de marchés suspects de trafic de drogues et de psychotropes".

Ces opérations ont permis de "transférer 17 individus en examen de cas, et des affaires de détention de drogues et de psychotropes destinés au trafic, détention d'armes prohibées". Après le transfert d'un individu à l'examen de cas, il s'est avéré que ce dernier faisant l'objet de mandat d'arrêt pour tentative d'homicide volontaire.

10 grammes de drogues, près de 60 comprimés psychotropes et des armes blanches prohibées ont été saisis. Lors de ces opérations "l'un des policiers engagés dans le dispositif sécuritaire a été blessé à l'abdomen par une morsure de chien, lorsque son maître tentait de fuir".

Réaffirmant que "le citoyen demeure le principal maillon dans l'équation sécuritaire", les mêmes services ont rappelé les numéros verts 1548 et 104 et de secours 17 mis à leur disposition, ainsi que l'application "Allo Chortat".

MILA

4 véhicules anti-incendie pour renforcer le dispositif de lutte contre les feux de forêt

Quatre véhicules 4x4 d'intervention pour la lutte contre les incendies de forêt sont venus renforcer le parc automobiles de la Conservation des forêts de la wilaya de Mila, a-t-on appris mardi auprès de cette instance. Ces véhicules équipés de citernes, portent à 14 le nombre de véhicules avec citerne en plus de 10 autres sans citerne, prêts pour intervenir durant la campagne de lutte contre les feux de forêts de l'été 2023, a indiqué Manel Henniche chef du service protection des végétaux et des animaux à la Conservation des forêts. Le plan anti-feux de forêt, adopté début mai courant, mobilise 23 brigades d'intervention et prévoit le recrutement de 53 travailleurs saisonniers pour la surveillance des forêts en mettant à leur disposition six tours et six postes de vigie, outre la mobilisation de 48 points d'eau, a-t-elle précisé. Selon Mme Henniche, l'actuelle campagne anti-feux de forêt se distingue cette année par la création de cellules scoutes chargées de donner l'alerte en cas d'incendie dans le cadre de la coordination entre les services forestiers et les Scouts musulmans algériens (SMA).

Le secteur des forêts de la wilaya de Mila a bénéficié, au titre de l'exercice actuel, d'opérations de réaménagement de 60 km de pistes forestières dégradées, l'ouverture de 50 km de nouvelles pistes et la réhabilitation de cinq tours de surveillance, a indiqué la même responsable.

FAKE NEWS NUISANT À L'IMAGE D'AIR ALGÉRIE

La compagnie recourra à la justice (porte parole)

La compagnie publique de transport aérien, Air Algérie, a décidé de recourir à la justice pour défendre son image et sa réputation face à des fake news et des vidéos qui n'ont aucun fondement et dont les auteurs sont malintentionnés, a indiqué, mardi à Alger, le porte parole du pavillon national, Amine Andaloussi.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé en marge d'une session d'information sous le thème "Air Algérie entre fake news, le vrai du faux", M. Andaloussi a déclaré que "face aux nombreuses vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux et dont le but est de nuire à l'image de la compagnie, Air Algérie a décidé de recourir à la justice".

Il a affirmé qu'au cours de l'année passée, "pas moins de 10 vidéos ont été postées sur les réseaux sociaux, montrant des vols d'Air Algérie vides, sans pour autant que leurs auteurs ne dévoilent leurs visages ou ne donnent de détails sur la date ou la destination des vols", ce qui dénote, selon lui, des "mauvaises intentions" des auteurs de ces vidéos. Il a, toutefois, assuré que les clients d'Air Algérie sont en droit de soulever des problèmes, ce qui permettra à la compagnie de se développer, mais cela doit se faire dans un cadre organisé, rappelant à ce titre le lancement de la plateforme "e-doléances" garantissant un "traitement rapide et aussi une traçabilité des réclamations. Pour sa part, le responsable de la Direction Revenue Management (DRM), chargée du montage des tarifs des billets, du remplissage des vols et des promotions, Fouad Faïdi, a expliqué qu'Air Algérie "s'assure de maximiser la rentabilité de tous ses vols" grâce à un système "aux normes internationales" utilisé par les plus grandes compagnies aériennes au monde.

Le directeur de la DRM a, en outre, rejeté les allégations concernant des tarifs plus chers que les compagnies des pays



voisins et autres pavillons étrangers appliqués par la compagnie aérienne algérienne, en s'appuyant pour ce faire sur des exemples concrets.

Il s'est, également, exprimé sur les places vides dans des vols pour lesquels les réservations sont bouclées, expliquant que cela pourrait s'argumenter par "la défection de passagers ayant une réservation confirmée et qui ont ainsi payé leur billet", ou encore, dans de rares cas, par le changement de l'appareil par un avion d'une plus grande capacité, pour des raisons techniques.

Comme il se pourrait que ce vol soit effectué en basse saison. M. Faïdi a, aussi, souligné que les prix ainsi que la disponibilité des billets sont liés à la saisonnalité (haute et basse saison), expliquant qu'Air

Algérie essaye de satisfaire au mieux la demande de ses clients durant ces périodes de pic. Le responsable a annoncé, à l'occasion, "le lancement de nouveaux produits d'ici la fin de l'année en cours", tout en indiquant qu'Air Algérie "a réalisé des résultats positifs au cours du premier trimestre 2023".

Lors de son allocution d'ouverture, le Directeur Général de la compagnie, Yacine Benslimane, a indiqué que le but de cette session d'information était de partager l'information avec les médias afin d'éviter toute "désinformation" concernant les pratiques du transport aérien, "appliquées par Air Algérie au même titre que les autres compagnies internationales, mais qui ne sont pas perçues de la même manière en Algérie et à l'étranger".

JUSTICE

La prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le crime organisé en débat à Ghardaïa

Les participants à une journée d'étude, tenue mardi à Ghardaïa ont appelé unanimement à accorder une attention particulière à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le crime organisé, "source de déstabilisation de l'économie nationale".

Les intervenants à cette rencontre portant sur "la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la propagation des armes de destruction massive", ont appelé à "l'actualisation et l'amendement des peines prononcées pour ces crimes pour les aligner avec celles encourues par les spéculateurs" (jusqu'à 30 ans de réclusion). Les participants à cette rencontre ont aussi souligné l'importance de mettre en place des mécanismes et des

mesures préventives efficaces portant sur la réalisation d'enquêtes financières judicieuses pour détecter les cas de soupçon de blanchiment d'argent et de leur soumission au pôle judiciaire compétent, appelant au renforcement de la coopération en matière d'informations financières entre les différents intervenants dans le domaine (les instituts bancaires et les services de sécurité). Ils ont également exhorté à "la protection des informateurs et autres acteurs intervenants dans la lutte contre le blanchiment d'argent".

Dans ce contexte, le Procureur général près la Cour de Ghardaïa, Abdelkader Belatra, a affirmé que "la lutte contre les crimes de blanchiment d'argent, de financement, de terrorisme, de la contrebande, de

la drogue concerne tous les Algériens sans exception", car, a-t-il ajouté, ils visent à détruire "notre économie et notre souveraineté nationale".

En conséquence, "notre pays s'attelle à promulguer une série de lois relatives à la lutte contre ces crimes, à réformer le système juridique en adéquation avec les traités et les accords ratifiés, dans le but de mettre fin à ce financement qui constitue la source principale, via également les réseaux sociaux, de drogue et de psychotropes sur lequel s'appuient les organisations terroristes pour assurer leur longévité", a-t-il ajouté. Il a en outre souligné que notre système juridique "adapte ses législations aux évolutions de ces crimes à travers la lutte et la prévention proactive" afin de protéger l'économie

nationale. Initiée par le secteur de la justice à Ghardaïa, cette journée d'étude qui a réuni des magistrats des tribunaux affiliés à la cour de Ghardaïa, des universitaires et auxiliaires de justice ainsi que des participants par vidéoconférences, des responsables des tribunaux de la daïra d'El-Guerrara et la wilaya d'El-Méniaâ, constitue selon les organisateurs une plateforme et un espace d'échange et de partage d'expériences.

Plusieurs communications portant sur les mécanismes de lutte contre le crime de blanchiment d'argent, le rôle des auxiliaires de justice et la police judiciaire ont été animées, par des universitaires et magistrats dans l'optique d'engager une réflexion profonde sur ces crimes afin d'en protéger notre économie nationale.

OUARGLA

Numérisation de la gestion et du transport des produits chimiques dangereux (PC)

La numérisation de la gestion et du transport des substances chimiques dangereuses a été mardi au centre d'une rencontre de formation organisée à Ouargla par la Direction générale de la protection civile (DGPC).

La première journée de cette session de formation destinée aux agents et officiers relevant de ce corps constitué, s'est articulée autour des thèmes théoriques ayant trait aux méthodes de gestion du transport de substances chimiques à l'aide des moyens électroniques permettant d'identifier la nature, la quantité ainsi que l'évaluation des risques éventuels en cas d'accident ou d'incendies, pour mieux maîtriser la situation, a affirmé la cheffe du bureau d'organisation à la DGPC, Le Commandant Ma-

lika Ait-Dris. Des exercices pratiques sur l'utilisation du programme et les mesures à prendre face aux risques de fuites de substances chimiques ou d'incendies causés notamment par l'essence, le chlore et le gaz, sont au programme de cette rencontre de deux jours, a-t-elle fait savoir.

Ce cycle de formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Protection civile concernant le volet formation continue des cadres et personnels de la Protection civile, pour améliorer leurs aptitudes professionnelles en termes d'intervention sur le terrain face aux risques chimiques, a ajouté Mme Ait-Dris.

Eu égard à son importance énergétique, la wilaya de Ouargla a été renforcée par une nouvelle cellule mobile d'intervention

contre les risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, a fait savoir le chef de la cellule relevant de la direction locale du secteur, le Commandant Abdelkrim Makhloufi.

S'étalant sur deux jours (9-10 mai), cette session qu'abrite le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA / Chahid Mohamed Alloufi), a regroupé des cadres et agents de la Protection civile des wilayas d'Ouargla, Adrar, Ghardaïa, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Biskra, Laghouat et El-Oued, des représentants de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, des Douanes algériennes et des directions locales de l'industrie et de l'énergie et des mines.

ONU 7 millions d'hectares de forêts naturelles convertis à d'autres usages chaque année

Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales, Li Junhua, a déclaré que chaque année, 7 millions d'hectares de forêts naturelles sont convertis à d'autres usages.

S'exprimant lors de l'ouverture, lundi, du Forum des Nations Unies sur les forêts, Li Junhua, a déclaré que "les forêts sont menacées".

Et l'expansion de l'agriculture commerciale est responsable de la majeure partie de la déforestation".

Il a estimé que "chaque année, 7 millions d'hectares de forêts naturelles sont convertis à d'autres usages". Les priorités de l'événement sont d'augmenter la superficie des forêts protégées dans le monde et de renforcer leur gestion durable.

La présidente de l'Ecosoc et ambassadrice de Bulgarie, Lachezara Stoeva, a rappelé, à l'occasion, que "prendre soin



des forêts génère des bénéfices dans plusieurs domaines. De la lutte contre la pauvreté à une éducation de qualité". Selon

la présidente de l'Ecosoc, "la préservation des forêts contribue aux objectifs de lutte contre le changement clima-

tique. Ces écosystèmes réduisent les inondations, les glissements de terrain, les avalanches, les tempêtes de sable et autres catastrophes naturelles" Stoeva a souligné que cette année, il y aura le Forum politique de haut niveau sur le développement durable, d'abord dans le cadre du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), en juillet, puis dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

Pour elle, les délibérations du Forum sur les forêts peuvent contribuer à l'avancement de nombreux objectifs de développement durable, qui doivent être atteints d'ici 2030.

UNION EUROPÉENNE Méthane: les eurodéputés veulent durcir les règles sur les fuites des puits d'hydrocarbures

Le Parlement européen s'est prononcé mardi pour le durcissement des règles concernant les rejets de méthane issus des puits d'hydrocarbures, en musclant les obligations de surveillance et de réparation et en ciblant également les importations énergétiques de l'Union européenne.

Le texte adopté par les eurodéputés en séance plénière, qui fera désormais l'objet de négociations avec les Etats membres, enjoint également à la Commission européenne de fixer d'ici 2025 un "objectif contraignant" de réduction des émissions de méthane de l'UE à horizon 2030 dans le secteur de l'énergie. L'UE s'était engagée lors de la COP26 de

Glasgow en 2021 à réduire de 30% d'ici 2030 (par rapport à 2020) ses émissions de méthane, gaz à effet de serre au pouvoir réchauffant environ 80 fois supérieur au CO2 sur vingt ans. Mais aucun objectif contraignant n'avait ensuite été détaillé dans la proposition de la Commission pour limiter les rejets liés à l'extraction des énergies fossiles.

Ce texte entend obliger pour la première fois les entreprises pétrolières et gazières, ainsi que les exploitants de mines à charbon, à inspecter fréquemment leurs équipements pour réparer immédiatement les fuites.

Les eurodéputés ont voté pour renforcer

la fréquence des contrôles et surtout pour abaisser drastiquement les seuils à partir desquels des fuites doivent être détectées et colmatées - des règles bien plus strictes que celles proposées par la Commission et avalisées par les Etats membres fin décembre.

"Les positions du Conseil (l'organe représentant les Etats) n'étaient pas très ambitieuses", alors que pour l'industrie gazière et pétrolière. "Les trois quarts des émissions de méthane peuvent être évitées par des mesures simples et sans investissements importants", a plaidé l'eurodéputée allemande Jutta Paulus (Verts), rapporteur du texte.

NOUVELLE-ZÉLANDE Les autorités d'Auckland déclare l'état d'urgence suite à des inondations

Les autorités d'Auckland, la plus grande ville en Nouvelle-Zélande, ont déclaré mardi l'état d'urgence suite à des inondations et des pluies torrentielles.

Les pompiers et les équipes d'urgence ont indiqué avoir répondu à plus de 200 appels à l'aide, la plupart en provenance d'Auckland. Le service de gestion des urgences d'Auckland a annoncé l'ouverture d'un centre pour personnes déplacées ou ayant besoin d'assistance à la suite des intempéries. A Abbey Caves, au nord d'Auckland, un lycéen a été porté disparu après avoir été emporté

par une crue des eaux d'une grotte où il se trouvait en sortie scolaire, ont annoncé les secours.

Des équipes de recherche et de sauvetage de la police et des pompiers ont été déployées en urgence à Abbey Caves, où un groupe de lycéens participant à une sortie en plein air s'est trouvé en difficulté, selon la police.

Certains membres du groupe ont été secourus mais un élève n'a toujours pas été retrouvé, a indiqué le commandant de district Tony Hill. D'après les médias locaux, il s'agit d'un groupe d'élèves du lycée pour garçons de Whan-

garei, qui a annoncé aux parents que l'école fermerait plus tôt mardi. Le gouvernement renforcera son soutien aux personnes touchées par les inondations à Auckland, a indiqué le ministre de la Gestion des urgences, Kieran McAnulty. "Le Centre national de coordination de l'Agence nationale de gestion des urgences a été activé et le gouvernement est prêt à fournir toute l'aide nécessaire", a-t-il dit. Il s'agit du troisième état d'urgence déclaré à Auckland cette année en raison de conditions météorologiques difficiles. L'Agence de météorologie néo-

zélandaise a, par ailleurs, émis des alertes pour de nombreuses parties de l'île du Nord, qui a été touchée par des graves inondations en janvier ainsi que par le cyclone Gabrielle qui, en février, a fait au moins 11 morts. Le gouvernement a estimé le coût des dommages causés par les inondations et le cyclone Gabrielle au cours des deux premiers mois de l'année en cours entre 9 et 14,5 milliards de dollars néo-zélandais (5,7 à 9,9 milliards de dollars américains), dont la moitié concerne des infrastructures relevant du gouvernement central ou local.

RWANDA Kigali adopte un plan d'urgence contre les catastrophes naturelles

Le conseil des ministres rwandais a approuvé un plan d'intervention d'urgence pour renforcer les efforts de déploiement de secours d'urgence au profit des communautés touchées par les catastrophes, selon un communiqué publié lundi soir par le bureau du Premier ministre rwandais.

Selon le communiqué, la réunion extraordinaire du conseil des ministres présidée par le président Paul Kagame pour discuter de la réponse du gouvernement à la suite des récentes inondations et éboulements qui ont touché plusieurs parties du pays a chargé les institutions concernées de mettre en œuvre ce plan sans délai. Les communautés des zones touchées

par les inondations ont été invitées à faire preuve de prudence et à redoubler de vigilance, car de nouvelles pluies pourraient être attendues dans les prochains jours, a-t-il averti, tout en demandant aux habitants de suivre les instructions données par les autorités locales, notamment le maintien des normes d'hygiène et d'assainissement afin de prévenir les épidémies potentielles. Le gouvernement a aussi approuvé une politique nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe qui vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel de la gestion des catastrophes et à renforcer ces capacités de gestion à tous les niveaux. Les catastrophes liées aux conditions météo-

rologiques qui ont frappé le Rwanda la semaine dernière ont fait au moins 131 morts dans les provinces de l'Ouest, du Nord et du Sud et déplacé plus de 9.000 personnes, selon les derniers chiffres du ministère en charge de la Gestion des urgences. Au moins 94 personnes ont été blessées et on a recensé plus de 5.550 maisons, 14 routes et 50 écoles détruites. Ces catastrophes ont également causé des dommages aux cultures, aux réseaux d'eau et aux infrastructures électriques. Le gouvernement a besoin d'environ 110 milliards de francs rwandais (environ 98 millions de dollars) pour reconstruire les infrastructures endommagées, selon le ministère des Infrastructures.

ALLEMAGNE 52 blessés dans une collision sur l'autoroute

Cinquante-deux (52) personnes ont été blessées, dont 10 grièvement, quand un autocar et un camion sont entrés en collision mardi sur l'autoroute A12 dans l'Etat du Brandebourg, dans l'est de l'Allemagne, a rapporté l'agence de presse allemande Dpa.

L'accident a eu lieu entre les villes de Storkow et Friedersdorf, selon un porte-parole de la police. D'après les premières informations, un camion-citerne roulant en direction de Berlin a tenté de changer de voie.

C'est au cours de cette manœuvre qu'il a percuté un autre camion et est entré en collision avec un autocar polonais. Une porte-parole de la police locale a déclaré que le camion-citerne n'était pas chargé.

INONDATIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Plus de 5.500 personnes toujours portées disparues

Plus de 5.500 personnes sont toujours portées disparues dans une zone de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) où les inondations ont tué plus de 400 personnes la semaine dernière, a déclaré mardi un responsable local.

L'administrateur de Kalehe, Thomas Bakenga Zirimwabagabo, a déclaré mardi que 411 corps avaient été retrouvés jusqu'à présent et qu'au moins 5 525 personnes étaient toujours portées disparues.

Les travailleurs de la Croix-Rouge ont tiré la sonnette d'alarme sur le manque de fournitures et d'équipements pour aider plus de 8800 habitants touchés, dont beaucoup se sont retrouvés sans abri et traumatisés après l'une des catastrophes naturelles les plus meurtrières de l'histoire récente de la RDC.

RUSSIE 21 morts dans les feux de forêt

Au moins 21 personnes sont mortes dans les feux de forêt qui ravagent depuis quelques jours la région de Kourgan (Oural), à 1.600 kilomètres à l'est de Moscou, selon le dernier bilan fourni mardi par les services médicaux.

"Le nombre de morts est passé de 19 à 21.

Ce nombre pourrait augmenter", ont annoncé ces services, cités par l'agence de presse russe TASS. La plupart des décès ont été enregistrés dans le village de Yuldus, situé à une centaine de kilomètres au nord de Kourgan, capitale de la région éponyme, précise-t-on de même source.

Un bilan préliminaire, annoncé lundi matin par l'antenne locale du ministère russe des Situations d'urgence, faisait état de six morts et de quatorze blessés. Dimanche, des incendies à grande échelle ont éclaté dans la région, nécessitant l'évacuation des habitants de plusieurs villages.

En plus de Kourgan, deux autres régions limitrophes, à savoir Tioumen et Sverdlovsk sont touchées par d'importants feux de forêt.

ETATS UNIS Une adolescente blessée par balle à la tête pour un jeu de cache-cache

Une adolescente a été blessée par balle à la tête dans le sud des Etats-Unis par un homme qui avait "vu des ombres" sur sa propriété alors que des enfants y jouaient à cache-cache, a indiqué la police locale. Les faits se sont déroulés dimanche à Starks, une bourgade de Louisiane proche de la frontière avec le Texas, a expliqué mardi dans un communiqué le bureau du shérif du comté de Calcasieu. Les agents ont constaté qu'une fille de 14 ans "souffrait d'une blessure par balle à l'arrière de la tête". Elle a été transportée à l'hôpital pour des "blessures non létales". Les enquêteurs ont appris que plusieurs jeunes jouaient "à cache-cache dans le quartier" et se cachaient sur la propriété d'un voisin", a poursuivi la police. Interrogé par les enquêteurs, David Doyle a expliqué "avoir vu des ombres à l'extérieur de sa maison" et être allé chercher son arme à feu à l'intérieur.

Cet homme de 58 ans est ensuite "retourné à l'extérieur et a observé des gens partir en courant de sa propriété, moment à partir duquel il a commencé à tirer en leur direction et il a touché 5 ans le savoir la fille", a précisé le bureau du shérif.

Il a été placé en détention et inculpé de plusieurs chefs d'accusation, notamment d'agression aggravée avec arme. Ce fait divers s'inscrit dans une récente succession tragique d'interactions banales ayant dégénéré en bains de sang aux Etats-Unis. En avril, une femme de 20 ans a été tuée par balle dans l'Etat de New York après s'être engagée en voiture par erreur dans l'allée d'un domicile privé. Le même mois, au Texas, un homme a ouvert le feu sur des pom-pom girls, après que l'une d'entre elles a tenté d'ouvrir la portière de sa voiture, qu'elle avait confondue avec son propre véhicule. Et un adolescent noir a été grièvement blessé par balle après s'être trompé de maison dans le Missouri.

AÏN TEMOUCHENT Ouverture d'une unité de traitement du cancer à l'hôpital de Beni saf



L'établissement public hospitalier de la commune de Beni Saf (Aïn Temouchent) vient d'être renforcé par une unité spécialisée dans la prise en charge des malades cancéreux, qui a été mise en service lundi dans le cadre des activités marquant la journée nationale de la Mémoire.

Cette unité médicale prend en charge environ 105 malades atteints du cancer en provenance des communes d'Oulhaça, Sidi Ouriach, Sidi Safi et Beni Saf, a indiqué le Directeur de la santé et de la population de la wilaya, Abdelkrim Mohamed Zelmam.

Ce service permet la prise en charge de 14 malades pour chaque séance, car disposant de 6 lits hospitaliers, en plus de 9 chaises médicales et un laboratoire pour la préparation de sérums pour les cancéreux, selon les explications fournies sur place.

Le wali d'Aïn Témouchent, M'hamed Moumene, a souligné, lors de la cérémonie de mise en service de cette structure, que l'opération entre dans le cadre des efforts visant à généraliser ce genre d'unités de traitement des malades cancéreux au niveau des hôpitaux de la wilaya, à l'exemple des communes d'El Amria et Hammam Bouhadjar, qui ont été renforcés par des équipements similaires, durant l'année en cours.

Il a ajouté que cette opération évite aux cancéreux des communes des daïras de Beni Saf et d'Oulhaça les contraintes des transports liés à l'hospitalisation (traitement) et allège la pression exercée sur l'hôpital "Dr Benzerdjeb" de la ville d'Aïn Temouchent, qui était auparavant le seul établissement hospitalier au niveau de la wilaya assurant le traitement de ces malades.

TIARET Mise en exploitation d'un centre médical de l'association Kafil El-Yatim

Une cérémonie de mise en exploitation d'un centre médical relevant de l'association Kafil El-Yatim, dont les équipements sont un don de l'Ambassade du Japon en Algérie, a été organisée mardi à Tiaret.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur de l'Action sociale, Dahou Negadi, du Directeur de la Santé, Ali Bensadek, du Directeur régional de l'Agence de développement social (ADS), Ahmed Bekki, d'élus locaux, des cadres de l'association et de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira.

M. Akira a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de coopération du Japon avec les pays amis à travers le financement de mini projets locaux.

Il a ajouté que, depuis novembre dernier, une convention concernant ce projet a été signée, offrant un don d'une valeur de 46.699 euros, signalant que ce projet "profitera à un grand nombre d'orphelins".

L'ambassadeur a rappelé, à ce titre, que son pays a financé, depuis 2022, deux projets, l'un à Tiaret, qui concerne ce centre médical, et le second à Ghardaïa, affichant la disposition du Japon à financer d'autres projets.

Pour sa part, le président régional de l'association Kafil El-Yatim, Larbi Djellal a indiqué que ce centre dispose d'un laboratoire d'analyses médicales, d'équipements en ophtalmologie, de médecine générale et d'une salle de chirurgie dentaire, fournissant des prestations à 6.500 orphelins et 4.500 veuves de la wilaya de Tiaret, outre des orphelins et veuves des wilayas de Tissemsilt, La-

HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS À ZÉRALDA Une mise en service prévue pour le 5 juillet prochain (Saihi)

L'hôpital des grands brûlés à Zéralda (Alger) sera mis en service le 5 juillet prochain, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, relevant que cette infrastructure sera dotée d'équipements de pointe l'érigeant en modèle au niveau africain.

S'exprimant lors d'une visite d'inspection à cet hôpital, le ministre a indiqué que "cet édifice médical sera numérisé à 100% et doté d'équipements sophistiqués permettant d'assurer au malade une prise en charge optimale".

L'hôpital des grands brûlés, "actuellement en phase de dernières retouches", est parmi les plus grands établissements dans cette spécialité avec une capacité d'accueil de 140 lits, s'élevant ainsi en modèle au double plan national et international.

Pour sa part, le chef de service des brûlés et de chirurgie à l'hôpital de Douera, Djafar



Bacha, a souligné que cet hôpital sera, une fois inauguré en juillet prochain, parmi les plus grands établissements hospitaliers dans ce domaine eu égard à sa capacité d'accueil et aux équipements dont il disposera.

Le ministre a suivi, durant cette visite d'inspection, des explications sur les diffé-

rentes spécialités et les équipements au niveau de cette infrastructure hospitalière, insistant, à cet égard, sur la numérisation et la nécessité d'œuvrer pour faire de cet hôpital un modèle à suivre en matière de conditions de travail et de prise en charge des patients.

HYGIÈNE DES MAINS EN MILIEU SANITAIRE

La négligence de l'hygiène des mains en débat à Jijel

Les participants à une journée d'étude sur l'hygiène des mains en milieu sanitaire ont relevé mardi à Jijel que la négligence de ce geste simple a de graves répercussions sur la santé du patient et le budget du secteur de la santé.

Le ministère de la Santé organise de concert avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des journées sur l'hygiène

des mains dont la négligence est source de multiples infections nosocomiales, a affirmé, Saïda Benyahia, directrice centrale au ministère de la Santé, chargée de la prévention, durant la rencontre tenue à la maison de la culture Omar Oussedik à l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène des mains.

Mme Benyahia a ajouté que la commission des experts de la

lutte contre les maladies nosocomiales recommande constamment le respect de ce geste simple de l'hygiène des mains dont la négligence prolonge les périodes d'hospitalisation et augmente le coût de prise en charge des malades par les hôpitaux et les budgets publics.

De son côté, Hamadou Nouhou, représentant du bureau de l'OMS en Algérie a également

mis l'accent sur les graves répercussions de cette négligence pour les malades et les budgets des hôpitaux.

Le wali de Jijel, Ahmed Meguelati a rappelé le rôle des blouses blanches durant la pandémie du Covid-19 qui a particulièrement souligné l'importance de ce geste simple qui est l'hygiène des mains dans la prévention de la contamination.

TIZI-OUZOU

Plaidoyer pour l'actualisation de la législation de la santé et la sécurité au travail (rencontre)

Des participants à une journée d'étude organisée mardi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Nedir de Tizi-Ouzou sur la santé et la sécurité au travail ont plaidé pour une actualisation du dispositif législatif pour mieux l'adapter à l'évolution du monde du travail.

Les intervenants à la rencontre ont estimé qu'il était temps de revoir le dispositif législatif régissant la santé et la sécurité au travail, en actualisant certaines de ses dispositions et en promulguant d'autres touchant aux nouvelles formes de maladies apparues avec l'évolution du monde du travail.

Le Professeur Amel Arib du CHU Nedir Mohamed pense que le dispositif actuel, malgré sa richesse, demeure, "pas entièrement adapté aux développements et évolution connus par le monde du travail avec, entre autres, l'apparition de nouvelles formes

de travail, générées par les nouvelles technologies, tel que le télétravail, et aussi l'utilisation de nouveaux produits".

Dans ce sillage, le Pr Arib a évoqué "un risque psychosocial et de santé mentale", résultants notamment, du stress au travail qui prend de l'ampleur et qui "doit être mieux pris en charge sur le plan juridique", a-t-elle dit.

Même constat chez le Professeur Saïd Fraga, chef de service de médecine de travail de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouïba, Alger, qui estime aussi qu'il y a "nécessité d'actualiser le dispositif législatif encadrant la santé et la sécurité au travail", tout en rappelant que l'Algérie "dispose de 85 tableaux de réparation des maladies professionnelles qui n'ont pas connu de mise à jour depuis 2002".

Le Pr Fraga a, toutefois, considéré que

le problème réside essentiellement dans "l'application sur le terrain" et qui est du ressort du médecin, de l'inspection du travail, et de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) qui "font face à diverses contraintes dont le sous-effectif, alors que le médecin du travail n'a pas de pouvoir coercitif".

Le Pr Fraga a recommandé, par ailleurs, d'actualiser le dispositif législatif en accentuant le rôle de la prévention, car, "c'est à l'employeur, premier responsable de la santé et la sécurité de ses employés, de s'imprégner de la culture de prévention contre les maladies professionnelles", a-t-il estimé.

La journée, sous le thème "milieu sur et salubre: droit fondamental au travail" a été organisée à l'occasion de la journée mondiale de la santé et sécurité au travail coïncidant avec le 28 avril.

EL-MEGHAÏER

Plus de 300 consultations médicales spécialisées à Oum-Tiour

Pas moins de 315 consultations médicales spécialisées gratuites ont été effectuées au profit de malades de la commune d'Oum-Tiour, wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre d'une caravane médicale initiée par la direction locale de la Santé et de la population (DSP), a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Encadrée par un staff médical pluridisciplinaire et paramédical, composé de douze (12) praticiens spécialistes, cette action de solidarité a permis d'offrir des consultations spécialisées, à titre gracieux, en Chirurgie générale, Orthopédie, Néphrologie, Cardiologie, Psychiatrie et Dermatologie,



au profit de la population de cette commune.

Retenue au titre des efforts

visant la prise en charge médicale des citoyens, notamment ceux des zones enclavées, cette

caravane intervient également en application des recommandations du ministère de la Santé portant rapprochement des prestations médicales spécialisées des populations des zones d'ombre, ont indiqué les organisateurs.

Le programme arrêté par la DSP d'El-Meghaïer tend à faire profiter aux différentes zones ombre et reculées des prestations médicales spécialisées gratuites, notamment des spécialités faisant défaut dans la région et de prodiguer des consignes préventives sur les maladies chroniques pesant lourdement sur la santé humaine.

PALESTINE L'OMS appelle à améliorer l'accès aux soins au profit des Palestiniens

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déploré mardi les obstacles pesant sur l'accès aux soins des Palestiniens, critiquant notamment les restrictions imposées par l'entité sioniste et les "attaques" visant des infrastructures sanitaires, le personnel de santé ou les patients.

Dans un rapport sur la situation sanitaire en Palestine occupée de 2019 à 2021, l'OMS décrit les "barrières considérables au droit à la santé", appelant à la mise en œuvre des résolutions onusiennes.

"La santé des Palestiniens est affectée par des facteurs structurels d'inégalités sanitaires, dont l'occupation persistante, (...) la fragmentation du territoire, le blocus de la bande de Gaza, des obstacles physiques aux déplacements et la mise en œuvre d'un régime de permis", déplore l'OMS.

L'OMS a comptabilisé 563 attaques contre le système de santé palestinien entre 2019 et 2021, du fait de frappes d'artillerie ou de recours à la force durant des manifestations par l'occupation sioniste. D'après son rapport, 297 professionnels de santé ont été blessés à Gaza et 166 en Cisjordanie



occupée, et un autre est tombé en martyr près de Beitlahm en mars 2019.

L'organisation onusienne souligne en outre que la faiblesse du budget palestinien alloué aux services de santé

s'explique par une croissance économique limitée dans les Territoires palestiniens occupés, elle-même liée au "manque de contrôle des ressources naturelles, un taux de chômage élevé (...) et la rete-

nue d'une partie des taxes douanières dues" à l'Etat de Palestine par l'occupation sioniste.

L'OMS appelle à faciliter l'entrée de médicaments et fournitures médicales à Gaza.

ZIMBABWE Une flambée de choléra enregistrée dans la capitale

Une épidémie de choléra a été signalée dans la capitale zimbabwéenne Harare, a indiqué mercredi le responsable du service de santé local, Prosper Chonzi. "21 personnes avec suspicion de choléra ont été recensées à Harare", a indiqué le journal News Day citant Chonzi.

Le diagnostic de sept de ces personnes a été confirmé.

L'épicentre se trouve dans les quartiers ouest de la capitale. Prosper Chonzi a annoncé le début de la campagne de vaccination dans la ville.

La ministre de l'Information, des Médias et des Télécommunications, Monica Mutsvangwa, a fait état de 588 infections du mois de février au 29 avril, dont quatre décès.

Des foyers épidémiques ont été signalés dans huit pays d'Afrique australe.

La plupart des patients se trouvent au Malawi (58.000) et au Mozambique (26.000).

L'épidémie de choléra la plus meurtrière jamais recensée au Zimbabwe a coûté la vie à 4.000 personnes en 2008 et 2009.

Levée de toutes les mesures de restriction contre le Covid-19

Le gouvernement zimbabwéen a levé mardi toutes les mesures mises en place pour freiner la propagation de la pandémie de COVID-19 après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la pandémie n'était plus une urgence de santé publique de portée internationale.

La décision a été annoncée par Monica Mutsvangwa, ministre de l'Information, de la Publicité et des Services de radiodiffusion, lors d'un point de presse organisé après le conseil des ministres.

"Après que l'OMS a publié un communiqué indiquant que la COVID-19 ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale, le gouvernement a ordonné la levée avec un effet immédiat du port obligatoire de masques, et de toutes les mesures frontalières visant à prévenir la propagation de la COVID-19, et que les touristes ne soient plus tenus de présenter des certificats de vaccination contre la COVID-19 aux points d'entrée ou dans les centres touristiques du pays", a déclaré Mme Mutsvangwa.

En date du 3 mai, 264.685 cas de COVID-19 ont été confirmés au Zimbabwe et 5.686 décès ont été signalés à l'OMS.

En date du 29 avril, 13.935-112 doses de vaccin avaient été administrées dans le pays, selon l'OMS.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Une femme enceinte ou un nouveau-né meurt toutes les 7 secondes

Les progrès mondiaux dans la réduction des décès prématurés de femmes enceintes, de mères et de bébés stagnent depuis huit ans en raison de la diminution des investissements dans la santé maternelle et néonatale, a déclaré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un nouveau rapport.

Le rapport, intitulé "Améliorer la santé et la survie de la mère et du nouveau-né et réduire la mortalité", montre que les progrès dans l'amélioration de la survie stagnent depuis 2015, avec environ 290.000 décès maternels chaque année, 1,9 million de mortinai-

sances et 2,3 millions de décès de nouveau-nés. Plus de 4,5 millions de femmes et de bébés meurent chaque année pendant la grossesse, l'accouchement ou les premières semaines après la naissance, ce qui équivaut à un décès toutes les sept secondes, principalement de causes évitables ou traitables si des soins appropriés étaient disponibles, a expliqué l'agence onusienne basée à Genève.

La pandémie de COVID-19, la montée de la pauvreté et l'aggravation des crises humanitaires ont intensifié les pressions sur des systèmes de santé surchargés, a ajouté l'OMS. Selon une enquête de

l'OMS, environ 25% des pays signalent encore des perturbations continues des soins et services vitaux pendant la grossesse et postnatals pour les enfants malades.

"Des investissements plus nombreux et plus intelligents dans les soins de santé primaires sont désormais nécessaires pour que chaque femme et chaque bébé, où qu'ils vivent, aient les meilleures chances de santé et de survie", a déclaré le Anshu Banerjee, directeur de la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente et du vieillissement à l'OMS, cité dans un communiqué de l'ONU.

Covid-19 : les systèmes de santé, dans le monde, commencent à se remettre de la pandémie

Les systèmes de santé dans une grande partie du monde ont commencé à montrer les premiers signes de reprise après la pandémie de Covid-19, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Il est encourageant que les systèmes de santé de la plupart des pays reprennent les services de santé essentiels pour des millions de personnes qui ne les ont pas reçus pendant la pandémie", a déclaré le porte-parole de l'OMS, Rudy Eggers.

"Mais nous devons veiller à ce que tous les pays continuent de rattraper leur retard et de reconstruire les services de santé et, sur la base des enseignements tirés, de construire

des systèmes de santé plus résilients pour l'avenir", a-t-il ajouté. Au début de 2023, les pays signalaient moins de perturbations des services de santé essentiels, indique le rapport.

Dans les 84 pays du monde où les tendances en matière de santé peuvent être suivies, les interruptions de service sont passées d'une moyenne de 56 % en juillet-septembre 2020 à 23 % en novembre 2022-janvier 2023.

En particulier, de nombreux pays ont été en mesure de rétablir au moins partiellement la fourniture de services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, ainsi que la vaccination et la protection de la population contre les maladies infectieuses (y compris le paludisme et le VIH).

ETATS UNIS

Plus de 10.000 cas hebdomadaires de COVID-19 chez les enfants

Plus de 10.000 cas infantiles de COVID-19 ont été recensés aux Etats-Unis au cours de la semaine achevée le 27 avril, selon le dernier rapport publié par l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants.

Près de 15,6 millions d'enfants ont été dépistés positifs à la COVID-19 depuis l'apparition de la pandémie dans ce pays, selon ce rapport.

Au cours des sept derniers mois, les nouveaux cas infantiles recensés de manière hebdomadaire se sont maintenus à une moyenne d'environ 27.000, tandis que sur les quatre dernières semaines cette moyenne a de nouveau baissé à environ 10.000, selon la même source. Les cas si-



gnalés sont probablement un "décompte substantiellement sous-évalué" du nombre de cas de COVID-19 chez les enfants, a ajouté ce rapport.

Il y a un besoin de collecter davantage de données spécifiques par classe d'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que le potentiel d'effets à long terme, a indiqué le rapport.

"Il est important de reconnaître qu'il y a des effets immédiats de la pandémie sur la santé des enfants, mais plus important encore nous devons identifier et prendre en charge les impacts à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes", a conclu l'AAP.

LIBYE

L'UNICEF fournit 55.000 doses de vaccins contre la rougeole

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé lundi avoir fourni à la Libye 55.000 doses de vaccin contre la rougeole pour la prévention et le contrôle de l'épidémie actuelle qui sévit dans le sud du pays.

"En partenariat avec le ministère libyen de la Santé et le Centre national libyen de contrôle des maladies, l'UNICEF Libye a acheté 55.000 doses de vaccin contre la rougeole et la rubéole (MR) en réponse à l'épidémie actuelle de rougeole dans le sud de la Libye", a déclaré l'UNICEF dans un communiqué publié sur sa page officielle de Facebook. Selon l'UNICEF, les vaccins sont arrivés en Libye la semaine dernière et ont été livrés au département des fournitures médicales pour une campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole. La campagne de vaccination, dans le cadre d'un effort élargi pour lutter contre la récente épidémie de rougeole et empêcher sa propagation à d'autres régions du pays, ciblera principalement les enfants entre 9 mois et 6 ans, a expliqué le communiqué. L'UNICEF a indiqué dans le communiqué "s'être engagé à faire en sorte que chaque enfant en Libye ait accès à des vaccins vitaux" et qu'il continuera à travailler pour améliorer la santé et le bien-être des enfants à travers le pays.

ÉPILEPSIE

DES SYMPTÔMES COMPLEXES, UN DIAGNOSTIC CHAOTIQUE

700 000 Français souffrent d'épilepsie : on fait le point sur cette maladie neurologique fréquente qui évolue par crises.

L'épilepsie n'est pas une maladie rare : les spécialistes estiment qu'elle atteint 50 millions de personnes dans le monde, dont 700 000 Français. Il s'agit de la deuxième maladie neurologique chronique la plus fréquente après la migraine. L'épilepsie, qu'est-ce que c'est ? L'épilepsie est une maladie neurologique qui évolue par crises. Ces crises sont imprévisibles, de fréquence et de sévérité variables, et souvent brèves. Elles sont provoquées par des décharges électriques excessives qui surviennent dans certaines zones du cerveau.

Attention : c'est la récurrence spontanée de crises qui définit la maladie épileptique. En clair : faire une seule crise d'épilepsie au cours de sa vie ne signifie pas que l'on est épileptique. Les experts estiment d'ailleurs que 10% de la population mondiale subira un jour une crise d'épilepsie...

L'ÉPILEPSIE, UNE MALADIE HANDICAPANTE AU QUOTIDIEN

La maladie épileptique a plusieurs visages : ainsi, certaines formes de la maladie perdurent toute la vie, d'autres sont limitées à l'enfance, d'autres n'apparaissent pas avant l'âge adulte...

Épilepsie : les symptômes. Contrairement aux idées reçues, les symptômes de l'épilepsie ne se résument pas aux crises d'épilepsie,



avec perte de connaissance et convulsions. Ils sont souvent subtils et complexes, avec une grande diversité d'expression selon la zone cérébrale concernée : tremblements involontaires, mouvements involontaires, hallucinations aud-

itives et/ou visuelles, absences, rigidité musculaire anormale, chutes, etc. On dénombre actuellement près de 50 syndromes épileptiques, chacun pouvant être accompagné de troubles neurocognitifs, psychiques, moteurs, etc. liés à la ma-

ladie et aux effets des traitements. La diversité des symptômes constitue l'une des raisons pour lesquelles le parcours aboutissant au diagnostic et à la prise en charge médicale est souvent long et chaotique. Si les symptômes (plus ou

moins impressionnants) ne surviennent que pendant les crises, l'épilepsie est une maladie handicapante dans la vie de tous les jours : les épileptiques ont ainsi un risque d'accident plus important que la moyenne, et ils peuvent avoir des difficultés sur le plan scolaire et/ou professionnel. Par ailleurs, si les médicaments contre l'épilepsie sont efficaces, ils peuvent avoir des effets secondaires importants : troubles du sommeil, problèmes de mémoire, vertiges, troubles de l'humeur...

ÉPILEPSIE : DANS 70% DES CAS, LES MÉDICAMENTS SONT SUFFISANTS

Épilepsie : le diagnostic et les traitements. Les examens-clé pour diagnostiquer l'épilepsie sont l'électroencéphalogramme (EEG), l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et le scanner cérébral (ou tomodensitométrie cérébrale, TDM). Problème : les délais pour accéder sont longs, et dépassent parfois 6 mois. Ainsi, seulement 10% des patients épileptiques sont suivis par un neurologue. Dans 70% des cas, le traitement médicamenteux (anti-épileptiques) suffit à équilibrer la maladie. L'alternative, en cas d'épilepsie "pharmaco-résistante", c'est la chirurgie : il peut notamment être question d'une stimulation du nerf vague.

La musique, un remède contre les crises d'épilepsie ?

Des chercheurs américains ont découvert que le cerveau des patients épileptiques réagissait différemment des autres. Des chercheurs américains ont découvert que le cerveau des patients épileptiques réagissait différemment des autres. Un morceau de Mozart pourrait-il un jour prévenir les crises d'épilepsie ? La musique pourrait constituer une approche thérapeutique sérieuse si on croit les résultats d'une étude de l'université d'Etat de l'Ohio présentée au 123^{ème} Congrès annuel de l'association américaine de psychologie. La plupart des crises d'épilepsie trouvent leur origine dans le lobe temporal du cerveau. Cette pathologie du système nerveux central est handicapante au quotidien puisqu'elle s'accompagne de troubles de mémoire et de l'apprentissage.

Les chercheurs américains se sont intéressés aux réactions cérébrales chez les épileptiques à l'écoute de musique.

Ils ont analysé le traitement cérébral de 21 personnes épileptiques à l'aide d'un électroencéphalogramme entre septembre 2012 et mai 2014. Après un premier enregistrement des ondes cérébrales sans musique, deux sons distincts et choisis dans un ordre aléatoire ont été diffusés aux participants : la sonate K.448 de Mozart et une chanson de John Coltrane. Les résultats ont montré que les cerveaux des épileptiques réagissaient différemment des cerveaux de patients non épileptiques. Leur activité cérébrale était non seulement plus élevée mais les ondes cérébrales semblaient se synchroniser avec la musique. Cette synchronisation se situait au niveau du lobe temporal, sollicité lorsqu'on écoute de la musique. "Nous avions comme hypothèse que la musique et le silence étaient traités différemment par le cerveau. Mais nous ne savions pas si cela allait être différent ou similaire chez les personnes atteintes d'épilepsie", a indiqué Christine Charyton, professeur adjoint de neurologie au Centre médical Wexner de l'Université d'Etat de l'Ohio, citée par Metro. Cette découverte pourrait constituer une piste thérapeutique pour soigner voire prévenir les risques d'épilepsie. L'épilepsie touche 1 à 2 % de la population mondiale.

POURQUOI IL FAUT DÉDRAMATISER L'ÉPILEPSIE

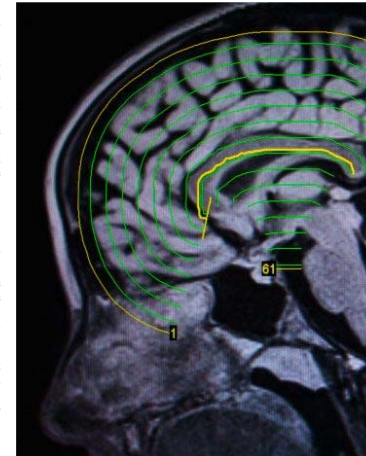
Une personne qui perd connaissance, tombe au sol et est prise de convulsions : telle est le scénario que l'on se fait d'une crise d'épilepsie. Pourtant, cette maladie qui touche 700 000 personnes en France n'est pas forcément spectaculaire. On fait le point avec le Pr Philippe Derambure, président de la Ligue française contre l'épilepsie.

L'épilepsie est une maladie chronique caractérisée par un dysfonctionnement temporaire intermittent du cerveau (les crises). La maladie peut apparaître à tout âge, même si l'incidence est plus élevée chez les enfants (plus de la moitié des épileptiques le sont devenus avant l'âge de 18 ans). Mais, passé un certain âge, une partie des patients ne fait plus de crise.

Les causes sont mal connues et probablement multiples. "Dans certains cas, il y a sûrement une origine génétique, ce qui expliquerait pourquoi on trouve plusieurs malades dans une même famille", estime le Pr Philippe Derambure, neurologue au CHRU de Lille et président de la Ligue française contre l'épilepsie. Des malformations ou des lésions cérébrales survenues durant la formation du fœtus peuvent aussi être en cause. Un infarctus, une hémorragie, une tumeur cérébrale, une maladie dégénérative peuvent aussi provoquer des crises, d'où l'augmentation de la fréquence de la maladie chez les personnes âgées.

LES CRISES D'ÉPILEPSIE NE SONT QU'UN SYMPTÔME

Le Pr Derambure le souligne : "Les crises d'épilepsie ne sont que le symptôme de la maladie et surtout, elles ne sont convulsives que dans 10% des cas." Pour comprendre leur origine, il faut savoir que le cerveau peut être comparé à un immense réseau électrique : les neurones y communiquent entre eux en propageant des signaux électriques. Chez les personnes épileptiques, une crise survient lorsqu'un groupe de neurones voit son activité électrique s'accroître de façon excessive. Cette surexcitation peut concerner l'ensemble du cerveau. On parle alors de crise généralisée. Elle se manifeste par des convulsions ou une simple absence de quelques secondes. Lorsque seule une zone du cerveau est affectée, on parle de crise partielle. En fonction de la zone touchée, les symptômes sont



très variables. Il peut s'agir de troubles du langage, d'hallucinations visuelles ou auditives, de sensations de déjà-vu, de troubles de la conscience, ou encore de mouvements involontaires, etc.

UNE CRISE ÉPILEPTIQUE NE SIGNIFIE PAS QU'ON EST ATTEINT D'ÉPILEPSIE

Si épilepsie ne signifie pas toujours convulsions, la réciproque est vraie : une crise de convulsions ne fait pas d'un enfant un épileptique. Si l'a moins de 5 ans et que ces convulsions sont survenues alors qu'il avait de la fièvre, il s'agit plus probablement de convulsions fébriles, une réaction à la fièvre certes impressionnante mais le plus souvent bénigne. Si l'enfant a fait une chute ou s'il a reçu un coup sur la tête, les convulsions peuvent être

le symptôme d'un traumatisme crânien. Il faut alors consulter sans attendre. "Pour qu'un diagnostic d'épilepsie soit posé, il faut que les crises se répètent et qu'elles soient caractérisées par une anomalie électrique." Un électroencéphalogramme est donc nécessaire pour le savoir", explique le spécialiste.

ON NE PEUT PAS STOPPER UNE CRISE

Une crise d'épilepsie s'arrête spontanément et aussi brusquement qu'elle est apparue. On ne peut donc rien faire pour la stopper. "Il faut seulement attendre que cela passe, en limitant au maximum ses interactions avec la personne en crise, précise le Pr Derambure. La seule chose que l'on peut faire est de l'éloigner des situations ou des objets dangereux

(pousser un rebord de table...). Et tenter de lui faire adopter la position latérale de sécurité (sur le côté, une jambe pliée). Mais, contrairement aux idées reçues, il est inutile, et même dangereux, d'essayer de lui faire mordre quelque chose."

DES TRAITEMENTS ANTIÉPILEPTIQUES EFFICACES EXISTENT

Les épileptiques sont traités par des médicaments antiépileptiques. Il existe une vingtaine de molécules différentes qui exercent une action sur le seuil de déclenchement des crises et, chez deux tiers des patients, évitent la survenue des crises de manière efficace. Un seul médicament peut suffire mais, parfois, il faut en combiner plusieurs.

Chez une minorité de patients, ces médicaments ne fonctionnent pas. Pour ces malades, la chirurgie peut être envisagée. Un électroencéphalogramme avec vidéo permet de repérer la zone du cerveau responsable du déclenchement des crises. On peut alors l'enlever (résection) ou la détruire (laser ou radiothérapie ciblée). À condition qu'elle ne soit pas indispensable au fonctionnement du cerveau, ou trop proche d'une zone essentielle.

ON PEUT GUÉRIR DE L'ÉPILEPSIE

Les traitements médicamenteux guérissent pas l'épilepsie, ils agissent uniquement sur les symptômes. La chirurgie, en revanche, permet la guérison puisque la zone responsable est supprimée. Mais, en raison de son caractère invasif et des risques liés à l'opération, elle n'est envisagée que lorsque l'échec des médicaments est constaté. Enfin, certaines épilepsies de l'enfance guérissent spontanément. "Mais comme il n'existe pas de marqueur de la guérison, on ne peut qu'essayer, après 4 ou 5 ans sans crise, de diminuer voire d'arrêter les traitements", précise le Pr Derambure.

GÉRER LE STRESS RÉDUIT LA FRÉQUENCE DES CRISES D'ÉPILEPSIE

Les épileptiques qui ne répondent pas favorablement aux traitements pourraient réduire leurs crises en apprenant à contrôler leur stress. Des techniques d'apprentissage pour aider à gérer le stress peuvent aider les personnes atteintes d'épilepsie à réduire leur fréquence des crises, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Neurology.

Les chercheurs du Montefiore Medical Center aux États-Unis ont mené une étude avec 66 participants peu réactifs aux médicaments. Alors qu'ils prenaient des traitements, tous ont continué à avoir au moins quatre crises pendant environ deux mois avant le début de l'étude. Malgré toutes les avancées que nous avons faites avec de nouveaux médicaments contre l'épilepsie, au moins un tiers des personnes continuent à avoir des crises, donc de nouvelles solutions

sont grandement nécessaires", a déclaré l'auteur de l'étude Sheryl Haut, auteure de l'étude. "Puisque le stress est le déclencheur de crise le plus commun rapporté par les patients, la recherche sur la réduction du stress pourrait être utile."

Au cours de la période de traitement de trois mois, tous les participants ont rencontré un psychologue pour apprendre une technique comportementale qu'ils devaient ensuite pratiquer deux fois par jour. Les participants ont rempli des journaux électroniques quotidiens sur toutes les crises, leur niveau de stress et d'autres facteurs tels que le sommeil et l'humeur.

La moitié des participants a appris la technique de relaxation musculaire progressive, une méthode de réduction du stress où chaque ensemble de muscles est tendu et détendu, ainsi que des techniques de respiration. Le

groupe témoin a été formé à une technique appelée attention ciblée. Ils ont fait des mouvements similaires à ceux de l'autre groupe, mais sans la relaxation musculaire. L'étude a été menée en aveugle, de sorte que les participants et les évaluateurs n'étaient pas au courant de l'affectation du groupe de traitement.

Le bénéfice a été presque identique pour les deux groupes. Les participants qui pratiquaient les exercices de relaxation musculaire avaient 29% moins de crises durant l'étude qu'avant, alors que le deuxième groupe a affiché 25% moins de crises.

Le fait d'avoir suivi une prise en charge psychologique en rapportant chaque jour leurs niveaux de stress, la qualité du sommeil et l'humeur a permis à l'ensemble des patients de mieux reconnaître les symptômes et de réagir au stress", a expliqué Sheryl Haut.



SOUDAN

Fortes explosions à Khartoum au 26^e jour des combats entre armée et FSR

De fortes explosions ont secoué mercredi matin la capitale soudanaise, Khartoum, au 26^e jour des combats entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), rapportent des médias citant des habitants.

"Nous avons été réveillés par des explosions et des tirs d'artillerie lourde", rapporte un habitant d'Omdourman, une banlieue nord-ouest de Khartoum. Dans la nuit, d'autres témoignages dans différents quartiers de la capitale ont fait état de deux énormes explosions entendues dans l'ensemble de la ville, qui compte cinq millions d'habitants.

L'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les FSR du général Mohamed

Hamdane Daglo ont envoyé samedi des négociateurs en Arabie saoudite pour des "pré-discussions" uniquement "techniques" portant sur des couloirs sécurisés pour l'aide humanitaire. Mais jusqu'ici aucune annonce n'a été faite à Djeddah, où les discussions ont lieu. Le responsable de l'ONU pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths, arrivé dimanche à Djeddah, est reparti. Il a proposé aux deux parties de s'engager à "garantir le



passage de l'aide humanitaire" via une déclaration de principe, selon l'ONU. Depuis leur début le 15 avril, les combats ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés. Selon les chiffres de l'ONU, près de

150.000 réfugiés ont fui vers les pays voisins, tandis que le nombre de déplacés à l'intérieur du Soudan dépasse désormais les 700.000, soit plus du double des 340.000 recensés il y a une semaine.

16 morts dans des heurts intercommunautaires, couvre-feu imposé

Au moins 16 personnes ont été tuées dans des affrontements entre communautés, à Kosti, poussant les autorités à décréter un couvre-feu dans l'Etat du Nil blanc, rapportent mardi des médias. Cet Etat, qui s'étend de Khartoum à la frontière sud, a été jusqu'ici épargné par la guerre en cours entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). Ces violences ethn-

iques ne sont pas liées à la crise actuelle au Soudan. Des conflits entre communautés éclatent régulièrement au Soudan pour l'accès à l'eau et aux terres, vitales pour les agriculteurs et les éleveurs souvent issus d'ethnies rivales. "Les affrontements ethniques déclenchés lundi à Kosti", chef-lieu du Nil blanc, "entre les Haoussas et les Noubas, ont encore dégénéré

mardi et fait 16 morts dans les deux camps", a rapporté l'agence de presse (SUNA). Les événements ont incité le gouverneur à décréter un "couvre-feu de 20H00 à 05H00" heures locales (18H00-03H00 GMT), a ajouté l'agence. En octobre déjà, un conflit entre les Haoussas et des clans rivaux avait fait plus de 200 morts dans l'Etat du Nil bleu.

NIGER

Plus de 13.000 femmes et enfants fuient des violences intercommunautaires

Plus de 13.000 femmes et enfants ont fui des îles du fleuve Niger, après des "exactions" d'hommes armés dans ces territoires de la région de Tillabéri (ouest), où des rixes entre communautés ont fait plusieurs morts, a affirmé mardi la radio publique nigérienne Voix du Sahel. "A Ayorou, c'est la désolation (...). Plus de 13.000 femmes et enfants en provenance

de 46 îles (du fleuve Niger) ont fui les exactions des bandits armés" pour se réfugier dans cette ville située à 200 km de Niamey, selon la radio. Les communes de Dessa et Khandaji, où se trouve le chantier du premier barrage hydroélectrique du pays, "font face depuis quelques jours à des exactions" commises par des "bandits armés", a ajouté la radio. Dans la nuit

de samedi à dimanche dernier, quatre civils ont été tués et un autre blessé dans une attaque à Dessa, a-t-elle précisé. Une dizaine de parlementaires de la région de Tillabéri sont allés lundi dans les trois localités "pour apporter soutien et réconfort" à la "population bouleversée" et "calmer les esprits", selon la Voix du Sahel. Un des députés, Hassoumi Tahirou Mayaki a

déclaré "des populations très meurtries" par ces violences. Selon des sources locales, de "violents affrontements" avaient opposé fin avril et début mai des sédentaires djerma et des éleveurs nomades peuls dans des villages et hameaux riverains du fleuve Niger, faisant "plusieurs tués et des blessés" et "de nombreux déplacés" vers Ayorou.

LIBYE

La tenue d'élections en 2023 au menu d'un entretien américano-libyen

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Menfi, s'est entretenu, lundi, avec l'envoyé spécial américain en Libye, Richard Norland, de la situation politique, économique et sécuritaire dans le pays en vue de l'organisation d'élections durant l'année en cours, ont rapporté des médias.

La réunion s'est déroulée en visioconférence, à laquelle a également participé le chargé d'affaires américain en Libye, Leslie Ordeman, selon un communiqué du bureau des médias du Conseil présidentiel. Le communiqué indique que les deux parties "ont abordé des questions d'intérêt commun d'ordre politique, économique et sécuritaire, et ce afin de parvenir à des élections en Libye au cours de l'année 2023", sans donner plus de détails sur ces questions.

"La réunion a également porté sur la nécessité de renforcer le projet de réconciliation nationale, de mettre en place une armée unifiée pour sécuriser les frontières sud du pays, et de créer des mécanismes nationaux pour organiser les priorités en matière de dépenses publiques, afin de garantir que tous les Libyens bénéficient des revenus du pétrole", a ajouté le communiqué.

BURKINA FASO

Le parlement adopte une nouvelle loi sur la sécurité nationale

Les députés de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso, réunis en séance plénière mardi, ont adopté un projet de loi relatif à la sécurité nationale, a annoncé le Parlement burkinabè dans un communiqué. Cette loi vise à définir le concept et les domaines de la sécurité nationale et à fixer le dispositif normatif et l'architecture de la sécurité nationale au Burkina Faso, a indiqué le communiqué.

La nouvelle loi fait suite aux recommandations du forum national sur la sécurité nationale, tenu en 2017, et elle prend en compte la nécessité de rompre avec la conception trop sectorielle et cloisonnée de la sécurité, pour s'inscrire dans une vision et une orientation stratégiques fondées sur la construction de l'action publique à travers un processus participatif et inclusif, a estimé le ministre burkinabè de la Défense nationale et des Anciens combattants, le colonel-major Kassoum Coulibaly. "Nous avons des concepts qui se sont peut-être retrouvés dépassés avec l'évolution de la situation", a-t-il déclaré, ajoutant qu'il faudrait trouver de nouveaux concepts qui sont plus en phase avec la situation actuelle que vit le pays".

GUINÉE-BISSAU

Le président s'engage à garantir "des élections législatives libres et transparentes"

Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, a promis mardi à Bissau qu'il fera tout son possible "pour garantir" à ses compatriotes l'organisation "des élections législatives libres et transparentes".

"Je suis résolument déterminé pour que le 4 juin prochain, le scrutin puisse se dérouler dans un climat d'apaisement et calme", a déclaré M. Embaló.

Il s'adressait à la presse à la sortie d'une réunion entre l'équipe de coordination économique du gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI), qui s'est tenue à la présidence de la République. "Les élections ne peuvent pas être une source des violences, mais plutôt un moyen d'exprimer son choix à travers les urnes", a-t-il souligné, invitant ses compatriotes à éviter la violence et à aborder la campagne électorale dans "le calme et la sérénité" afin de préserver la stabilité et la paix. D'une durée de 21 jours, la campagne électorale pour les législatives bissau-guinéennes va démarrer le 13 mai.

BÉNIN

Le secteur privé est un moteur de développement des économies des pays africains (ministre)

Le développement des économies des pays africains ne peut se faire sans la contribution du secteur privé, a déclaré mardi à Cotonou, le ministre béninois du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchane. "Conscient de cet enjeu, le gouvernement béninois se tient aux côtés du secteur privé pour favoriser et accélérer le développement de son économie", a-t-il souligné. S'exprimant aux rencontres d'affaires francophones et africaines dans la capitale économique béninoise, M. Tchane, a fait observer que cette volonté du gouvernement béninois s'est traduite par une structuration de son programme d'actions pour la période 2021-2026 qui fait une grande place au secteur privé. "Il est projeté 52% de contribution aux investissements attendus au seul secteur privé, soit 6.200 milliards de francs CFA sur les investissements estimés à environ 12.000 milliards de francs CFA", a-t-il expliqué, estimant que cette

contribution attendue par le gouvernement fait du secteur privé, son principal partenaire dans la mise en œuvre de son programme d'action. Pour tenir ce pari, a-t-il souligné, le gouvernement béninois est conscient de ce que le secteur privé a besoin d'un environnement favorable pour se développer. "Depuis 2016, nous avons initié et mis en œuvre un ensemble de réformes et d'investissements pour créer un cadre propice au développement du secteur privé", a-t-

il martelé en énumérant une cinquantaine de réformes et des investissements lourds et structurants qui ont été mis en œuvre avec le seul objectif de renforcer les capacités d'opération et d'exercice du secteur privé. "Ces réformes et projets concernent les domaines du financement, de la facilitation des échanges, de l'accompagnement à la normalisation, de la simplification et de la dématérialisation des procédures et de la sécurisation des investissements", a-t-il souligné.

KENYA

Le nombre de victimes d'une secte religieuse porté à 133

La police kényane a exhumé mardi 21 nouveaux cadavres attribués à un culte présumé dans la ville côtière de Malindi. Jusqu'à présent, 133 corps ont été exhumés depuis la découverte de ces fosses communes sur un terrain de la forêt de Shakahola en fin avril. Les enquêteurs, qui ont repris mardi la recherche de fosses communes supplémentaires, ont indiqué que la plupart des victimes étaient des enfants auxquels le pasteur autoproclamé

Paul Nthenge avait ordonné de se laisser mourir de faim pour "rencontrer Jésus".

La police a fait une descente dans la propriété de M. Nthenge à la mi-avril, suite à des signalements reçus de la population, et y ont découvert des personnes émaciées. Les victimes se laissaient mourir de faim dans le cadre d'un rituel qui devait les préparer à "rencontrer Jésus". Kithure Kindiki, secrétaire du cabinet du ministre de l'Intérieur et de l'Administration na-

tionale, a déclaré mardi que le processus d'exhumation serait poursuivi avec prudence pour protéger la dignité et la vie privée des familles des victimes décédées. Il a indiqué que les efforts de fouille et de recherche se poursuivaient et que 65 personnes avaient été secourues jusqu'à présent, dont deux ont été évacuées mardi matin par les enquêteurs. Le président kényan, William Ruto, a qualifié cet incident de "terrorisme".

PALESTINE

Quinze Palestiniens tombés en martyrs à Ghaza (nouveau bilan)

Quinze Palestiniens, dont des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs mardi avant l'aube dans des frappes aériennes sionistes sur la bande de Ghaza, ont rapporté les autorités locales dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan faisait état de 13 martyrs. Le ministère de la Santé a rapporté que deux Palestiniens étaient tombés en martyrs, portant à 15 le nombre de martyrs, dont quatre enfants, dans les frappes sionistes menées mardi.

Des avions de combat de l'occupant sioniste ont ciblé un certain nombre de maisons et d'appartements dans les villes de Rafah et Khan Yunis, au centre et au nord



de la bande de Ghaza, a précisé Wafa qui cite un de ses correspondants sur place. Plusieurs Palestiniens étaient coincés sous les débris des maisons bombardées par les avions de guerre de l'occupant sioniste, ajoute la même source, relevant que des dizaines de tonnes d'explosifs et plusieurs missiles ont été largués sur différentes zones de Rafah et de Beit Hanoun lors de ces frappes aériennes.

L'UE appelle au respect du droit international humanitaire

L'Union européenne (UE) a exprimé, mardi, sa préoccupation face à la récente escalade sioniste dans la bande de Ghaza, appelant au respect du droit international humanitaire. "Nous sommes profondément préoccupés par la ré-

cente escalade à Ghaza, suite aux raids aériens (sionistes)", a déclaré l'UE dans un communiqué. "Nous regrettons la perte de vies civiles, dont des enfants", ajoute le communiqué. Dans ce contexte, l'UE a appelé au "respect du droit

international humanitaire et à la protection des civils en toutes circonstances". Depuis l'aube de mardi, des avions de l'occupant sioniste ont mené des raids contre la bande de Ghaza, faisant 15 mort dont des enfants et des femmes.

CRISE AU YÉMEN

L'émissaire de l'ONU demande "un soutien régional pour un règlement durable"

L'envoyé de l'ONU au Yémen, Hans Grundberg, a demandé "un soutien régional" pour régler la crise dans le pays de "manière durable". Le bureau de l'envoyé de l'ONU a déclaré dans un communiqué que Grundberg avait rencontré mardi aux Emirats arabes unis un membre du Conseil de direction présidentiel yéménite, Abd Al-Rahman Al-Mahrami. Il a ajouté que Grundberg avait discuté avec Al-Mahrami "des efforts de médiation des Nations Unies et des moyens de parvenir à un consensus pour avancer vers un processus politique inclusif dirigé par les Yéménites et parvenir à une solution globale" à la crise dans le pays. Le communiqué indique que l'envoyé de

l'ONU a également rencontré à Abou Dhabi le conseiller diplomatique du président des Emirats arabes unis Anwar Gargash et le ministre d'Etat Khalifa Al-Marar. Au cours de ses entretiens, Grundberg a souligné "l'importance du soutien régional aux efforts de médiation entrepris par les Nations unies pour parvenir à un règlement politique durable", selon le communiqué. Lundi, l'envoyé de l'ONU a entamé une visite illimitée à Abou Dhabi pour discuter de l'évolution du dossier yéménite.

Les efforts régionaux et internationaux se sont intensifiés depuis un certain temps pour parvenir à une solution politique globale à la crise au Yémen, notamment.

INDONÉSIE

Début du 42^e sommet de l'ASEAN centré sur la centralité et la croissance économique

Le 42^e sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a officiellement débuté mercredi dans la ville de Labuan Bajo, dans l'est de l'Indonésie. Les dirigeants des pays membres de l'ASEAN devraient discuter, entre autres, du renforcement de la centralité de l'ASEAN, de la croissance économique et de la sécurité alimentaire et énergétique, lors de cette réunion semestrielle. En outre, le sommet devrait déboucher sur une feuille de route pour l'adhésion à

part entière du Timor oriental. En novembre dernier, l'ASEAN a donné son accord de principe à l'admission du Timor oriental en tant que son 11^e membre. Le Premier ministre timorais, Taur Matan Ruak, est également présent au sommet en tant qu'observateur. Cette année, le sommet organisé sous la présidence indonésienne a pour thème "L'ASEAN compte : l'épicentre de la croissance". L'ASEAN demeure a exprimé l'espoir que l'ASEAN devienne un centre de crois-

sance régional et mondial, en se concentrant sur les efforts visant à faire de l'ASEAN une région économique à croissance rapide, inclusive et durable à long terme. Début avril, la Banque asiatique de développement a prévu que le produit intérieur brut de l'Asie en développement augmenterait de 4,8% cette année et en 2024, contre 4,2% en 2022, notant que la croissance dans la région Asie-Pacifique reste résiliente. Pour le sommet, l'Indonésie a préparé une grande vision de

l'ASEAN 2045 ainsi qu'un processus de discussion sur le projet de déclaration des dirigeants de l'ASEAN afin de renforcer la capacité institutionnelle et l'efficacité, a indiqué lundi de la semaine dernière le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Teuku Faizasyah. L'ASEAN, fondée en 1967, regroupe Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

ARGENTINE

La Cour suprême suspend des élections provinciales

La Cour suprême argentine a suspendu mardi les élections prévues dimanche de gouverneurs dans deux provinces, invoquant "l'inconstitutionnalité" de candidats pro-gouvernement de centre-gauche. La Cour a suspendu le scrutin dans les provinces de Tucuman et San Juan (nord-ouest) donnant droit aux requêtes de partis locaux d'opposition (droite). Selon elle, les deux gouverneurs sortants et candidats péronistes (centre-gauche), Juan Manzur et Sergio Uñac, ont outrepassé leur temps à la tête des provinces, après plusieurs mandats de gouverneur ou vice-gouverneur. Les juges ont invoqué une jurisprudence selon laquelle la Cour suprême considère comme son devoir d'assurer sur les provinces "la vertu républicaine de décourager la possibilité de se perpétuer au pouvoir". La tenue des élections avait été validée par la Cour suprême des deux provinces, l'Argentine étant un Etat fédéral. Le jugement de la Cour octroie un délai de cinq jours -soit jusqu'à la date prévue du scrutin- aux deux provinces pour fournir des contre-arguments. Le président de centre-gauche Alberto Fernandez a aussitôt dénoncé une "claire interférence dans le processus démocratique et l'autonomie des provinces". La Cour suprême "s'aligne avec l'opposition en prévision de possibles victoires du péronisme" à San Juan et Tucuman, a-t-il accusé dans un communiqué. Cinq provinces argentines (sur 24) doivent dimanche désigner leur gouverneur, après trois dimanche dernier.

APS

EQUATEUR

Feu vert à un référendum sur l'exploitation du pétrole dans une réserve naturelle

La Cour constitutionnelle de l'Equateur a donné mardi le feu vert à la convocation d'un référendum, réclamé par les écologistes depuis dix ans, sur la poursuite de l'exploitation pétrolière de la célèbre réserve naturelle de Yasuni en Amazonie.

Cette instance a annoncé, dans un communiqué, avoir "émis un avis favorable (...) à la demande de consultation populaire" visant à maintenir indéfiniment sous terre le (pétrole) brut du bloc Ishpingo, Tambococho et Tiputini (ITT), connu comme le bloc 43". En 2013, l'association écologiste Yasunidos avait demandé à la Cour d'autoriser le tenue d'un référendum sur l'exploitation des champs pétrolifères ITT, situés à l'une des extrémités du parc de Yasuni, dont le million d'hectares de forêt

humide constitue une réserve mondiale de biodiversité. En 2013, le président Rafael Correa (2007-2017) avait approuvé cette exploitation pétrolière après avoir vainement tenté de faire compenser par un plan international de 3,6 milliards de dollars la non-exploitation du gisement au nom de la protection de l'environnement. Elle avait débuté en 2016.

Yasunidos s'est réjoui sur Twitter que "la Cour constitutionnelle viennoise d'accepter la consultation populaire". Dans un délai maximum de 75 jours, les Equatoriens "pourront dire +Oui+ à la défense de Yasuni, de ses peuples, de ses forêts et de ses espèces". "+Oui+ à Yasuni, +oui+ à la vie", a salué le collectif. Les champs ITT, situés dans la province de Orellana, limitrophe avec le Pérou dans



l'est du pays, produisent environ 55.000 barils de brut par jour.

En cas de victoire du "oui", la décision sera exécutoire au bout d'un an et l'arrêt de l'exploitation se fera progressivement, selon l'arrêt de la Cour.

Le pétrole est l'une des principales ressources économiques de l'Equateur, qui

a extrait en moyenne 469.000 barils par jour en janvier et février, dont 64% destinés à l'exportation. Le gouvernement du président de droite Guillermo Lasso, arrivé au pouvoir en mai 2021, entend doubler la production pétrolière en dépit de l'opposition des populations indigènes et des écologistes.

ETATS UNIS

Les Américains d'origine asiatique sont les moins susceptibles de se sentir américains (sondage)

Les Américains d'origine asiatique, en particulier les jeunes femmes, sont les moins susceptibles de se sentir acceptés et à leur place aux Etats-Unis, a déclaré dimanche Axios, citant un sondage annuel sur les attitudes à l'égard des Américains d'origine asiatique.

"Cette enquête générale atteste de l'anxiété ressentie par les Américains d'origine asiatique trois ans après que la pandémie a généré une vague de violence anti-asiatique dans le pays", a indiqué Axios. La moitié des Américains d'origine asiatique déclarent ne pas se sentir en sécurité en raison de leurs origines raciale ou ethnique, et seulement 22 % des Américains d'origine asiatique ont déclaré se sentir à leur place et acceptés aux Etats-Unis, selon l'indice STAATUS (Social Tracking of Asian Americans in the U.S.).

Ce chiffre est par contre de 57 % pour les répondants blancs, de 25 % pour les Latins et de 24 % pour les Noirs interrogés. Cette enquête a été menée par la Fondation asiatique américaine et par l'organisation "Leading Asian Americans to Unite for Change". Les Américains d'origine asiatique déclarent avoir été victimes de discrimination et / ou de crimes de haine au travail, à l'école ou dans les transports en commun. Ils ne se voient pas non plus dans des postes d'autorité ou de pouvoir à travers le pays, ce qui explique ce sentiment de manque d'appartenance, a indiqué le rapport.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Journée de formation au profit des douaniers

Le Centre des arts et de la culture du Bastion 23 à Alger a abrité, mardi, une session de formation au profit des agents du corps des Douanes sur "la protection du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels", et ce dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), qui se tient cette année sous le thème "patrimoine culturel algérien et son prolongement africain".

Cette journée de formation a été marquée par des communications présentées par des spécialistes, des professionnels et des acteurs dans le secteur et les établissements chargés de la protection du patrimoine culturel, en vue de développer les compétences et l'expertise quant à la nature des produits du patrimoine.

Il s'agit également de fournir des expertises aux agents des Douanes concernant les techniques modernes de recherche et d'investigation et les cadres juridiques relatifs à la protection et à la sécurisation du patrimoine culturel, étant un élément clé de l'identité nationale.

Le contrôleur général Hamlaoui Amar, sous-directeur de la communication à la direction régionale des Douanes d'Alger, a affirmé que la protection du patrimoine culturel "est au cœur des missions des Douanes algériennes à la faveur des mécanismes juridiques nationaux et dans le cadre des conventions internationales telle que la convention de 1977 qui œuvre à renforcer la coopération entre les pays pour protéger les biens culturels".

Il a insisté sur "l'importance de la formation et de la coordination opérationnelle pour lutter contre le crime commis contre du patrimoine, en organisant des

sessions de formation pour les agents des douanes et en renforçant la collaboration avec le reste des services de sécurité sur le terrain".

S'agissant de l'activité des douanes pour la lutte contre le trafic des pièces archéologiques, le responsable a indiqué que les douanes ont effectué depuis 2018 jusqu'au premier trimestre de l'année 2023 des opérations qualitatives, notamment la récupération de 48 pierres archéologiques, 6 statues, 22 pièces de monnaie antiques, pièces numismatiques et la saisie de 12 épées antiques, 821 ustensiles antiques, 36 pièces de mosaïques de l'époque ottomane et autres pièces archéologiques.

La directrice du Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, Faiza Riyache a, pour sa part, évoqué les mécanismes juridiques et les dispositifs réglementaires et législatives liées à la protection des biens culturels meubles et immeubles.

Elle a salué les efforts des différents corps de sécurité et la coordination opérationnelle sur le terrain en vue de protéger les éléments du patrimoine culturel national et lutter contre la contrebande des biens culturels et toute forme d'atteinte au patrimoine et de destruction des sites archéologiques.



ALGER

L'exposition "Marmo, Caving the future" inaugurée

Une exposition multimédia dédiée au marbre et ses différentes utilisations à travers les siècles, allant des œuvres d'art des maîtres sculpteurs jusqu'aux réalisations manufacturées d'objets contemporains, a été inaugurée mardi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger. Organisée par l'Ambassade d'Italie à Alger et le Centre culturel italien, dans le cadre du 25e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), cette exposition met en avant le savoir-faire italien en matière de réalisation en marbre et des technologies développées dans ce sens. Avec des projections et un habillage musical, l'exposition intitulée "Marmo, Caving the future", montre par des images satellites mises en scène les carrières de marbre italiennes et un aspect du travail dans ces lieux qui ont fourni de la matière première à

des artistes de renommée mondiale comme Michel-Ange, Bernini ou encore Canova. L'exposition propose également des vidéos, avec une belle mise en scène et un niveau technique remarquable, sur les œuvres de ces sculpteurs mais aussi sur les techniques du travail de marbre les plus avancées. Quelques réalisations et modélisations futuristes sont également exposées au public dans une atmosphère inspirant le raffinement et l'exigence. L'exposition compte également des coupes de marbre de différentes époques dont les plus anciennes reviennent à plusieurs millions d'années et montre les divers aspects de cette matière et ses différentes colorations. L'exposition "Marmo, Caving the future", qui sera accueillie dans de nombreuses villes du monde, est ouverte au public du palais de la culture Moufidi-Zakaria jusqu'au 9 juin prochain.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
CONSERVATION DES FORETS
**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**
N° 03/2023

La conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla dont le numéro d'identité fiscale est le : 099844019090015 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'ouverture de pistes forestières sur 38,5 Km en 08 lots dans le cadre du programme neuf 2023 (dépenses d'investissement T3) conformément à la décision n° MF/2023/DN/0101 du 22/02/2023 intitulée : Ouverture de pistes forestières sur 38,5 Km, détaillées comme suit :

N° du lot	Circonscription	Commune	Impact		Longueur (Km)	Longueur lot (Km)
			Forêt ou Bassin versant	Lieux dits		
01	El Anra	Ain Defla	FD Doui	La Maison forestière Doui - Kef El Mezrar	3,5	5
				Canton Boushar	1,5	
02	El Ataf	El Mayonec	FD Beni Boudouane	Tinokrouline	3	7,5
				Sidi Abdelmajid	4,5	
03	El Anra	Aïrb	FD Boumrad	Bouhetrouche-Ghannaf	5	7
				BY Sidi Mohamed Bentaba	2	
04	El Anra	El Anra	FD Oued el Khermis	Kef Radjé - Oued Babar	3	5
				Oued Beni nacer	1	
05	Djelid	Bordj El Amir Khalid	FD Beni Fatou	Canton Oued Amouria	1	5
				Canton Oued El Malch - Sidi Ouziane	4	
06	Millana	Hassanem Righa	FD Dada Mimoun	Faydjet Samasoum - Turik Dhwani	4	4
07	El Ataf	Belas	FD Beni Boudouane	El Goubli	3	3
08	Djelid	Bourached	FD Doui	Forêt Bourached	2	2
Total					38,5	38,5

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la conservation des forêts sis cité 18 février Ain Defla, dès la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale, contre un paiement de 1000,00Da versés au compte de trésorier de l'état de la wilaya d'Ain Defla.

► Pour les lots n° 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 sont destinés aux entreprises qualifiées dans le domaine de travaux publics (activité principale) ayant :

- un certificat de qualification et classification professionnel catégorie une (1) et plus en cours de validité.
- La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2019-2020-2021) supérieur ou égale à 5 000 000,00 DA
- Des Attestations de bonne exécution pour projets similaires (aménagement et / ou ouverture de pistes), délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant cumulé des trois (03) attestations de bonne exécution en maximum supérieur ou égale à 5 000 000,00 DA ou d'un volume supérieur ou égale à 05 Km.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour 01 ou plusieurs lots et peuvent être attributaire d'un lot ou plusieurs lots suivant l'ordre des lots attribués.

► Pour le lot n° 08 est destiné aux Micro-entreprises : créés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ayant :

- Décision d'octroi ou tout document justifiant la création
- Un document émis par la banque ou l'organisme financier concerné en cours de validité (l'année en cours) justifiant la situation financière de la micro-entreprise
- Régistre commerce portant le code 109-209

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière tel que mentionné dans l'article n°08 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre Technique» ou «Offre Financière» selon cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2023 Lot n°..... : Réalisation des travaux d'ouverture de piste forestière sur 38,5 Km en 08 lots. Adressé à Monsieur le Conservateur des forêts, Cité 18 février Ain Defla.

La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le (BOMOP) ou dans la presse.

La date et l'heure limite des dépôts des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite des dépôts des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres soit à 13H:30.

L'ouverture des plis des offres aura lieu au siège de la conservation des forêts le même jour fixé pour le dépôt des offres à 13H30mn en séance publique où les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 105 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2316011273 du 11/05/2023

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DK NEWS

Anep : 2316011273 du 10/05/2023

INTERNET FIXE À HAUT DÉBIT EN ALGÉRIE Raccorder 6 millions de foyers à la fin 2024 (ministre)

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a fixé pour objectif de raccorder 6 millions de foyers à l'internet fixe à haut débit à la fin 2024, a annoncé lundi à Alger le ministre du secteur, Karim Bibi Triki.

Dans son allocution à l'ouverture du 1er forum international des technologies de l'information et de la communication "CTO FORUM" au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le ministre a mis en avant l'importance d'améliorer les capacités technologiques et économiques en Algérie, à travers le raccordement du tiers des familles algériennes au réseau internet, en sus des entreprises et des sociétés spécialisées dans le domaine du numérique et des technologies de l'information et de la communication".

Le raccordement de 6 millions de foyers à l'internet fixe à haut débit et 1 million d'abonnés à l'internet fixe très haut débit (fibre optique) figure parmi les objectifs qu'entend réaliser le secteur d'ici la fin 2024, a-t-il assuré.

A cette occasion, il a rappelé l'engagement de

son secteur à développer les infrastructures de base et à permettre aux citoyens d'accéder à l'internet à l'échelle nationale en passant de 3,5 millions de foyers raccordés au réseau internet à la fin 2019 à 5 millions de foyers à la fin avril 2023", arguant qu'il s'agit de chiffres reflétant "la ferme volonté politique et l'engagement de son département ministériel à développer les technologies de l'information et de la communication et à les mettre à la disposition du simple citoyen". Le débit internet a enregistré une nette évolution traduite par "l'augmentation du débit minimum de l'internet fixe de 2 Mbps à 10 Mbps avant d'atteindre les 300 Mbps à l'ère des fibres optiques, et ce dans l'objectif d'être au diapason des avancées technologiques que connaît le monde", a précisé le ministre.

Affichant le souci de son secteur quant au



développement des infrastructures des TIC. M. Bibi Triki a souligné que "basculer de l'ancien réseau internet fixe vers le réseau de fibre optique est l'un des défis à relever par le secteur de la Poste". Dans ce contexte, le ministre a fait état de "44 millions d'abonnés à internet mobile des différents opérateurs téléphoniques", réitérant "l'attachement de son secteur à l'amélioration de ce service à travers le territoire national en coordination avec l'ensemble des partenaires et acteurs du domaine". Pour leur part, des participants à ce forum international ont estimé qu'il s'agit d'une opportunité à saisir par les micro-entreprises afin d'établir des partenariats, et développer des solutions et des contenus nationaux dans tous les domaines liés à la technologie. Le CTO FORUM qui se poursuit jusqu'au 10 mai courant connaît la participation de 150 exposants. Ses organisateurs prévoient près de 4.000 visiteurs.

ETATS UNIS Les revenus et profits d'Apple dépassent les attentes

Apple a substantiellement dépassé les attentes du marché avec près de 95 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour la période de janvier à mars, dont le groupe californien a dégagé 24 milliards de bénéfice net, dans un contexte de ralentissement économique mondial. En 2022, sur la même période, le groupe avait réalisé un chiffre d'affaires de 97,2 milliards de dollars, avec une bénéfice net à 25 milliards de dollars.

Les ventes de son produit phare, l'iPhone, en légère augmentation sur un an à 51,33 milliards de dollars, d'après un communiqué de résultats publié jeudi, ont aussi battu les prévisions alors que la demande a largement baissé pour les appareils électroniques à cause de l'inflation. Son activité de services a aussi un peu progressé sur un an, à près de 21 milliards de dollars pour le deuxième trimestre de son exercice décalé, soit janvier-mars.

"Nous sommes contents d'avoir réalisé un record absolu dans les services et un record pour le deuxième trimestre pour l'iPhone malgré l'environnement économique difficile. Notre base d'appareils actifs est à son plus haut", s'est félicité Tim Cook, le patron d'Apple, cité dans le communiqué.

Les revenus du groupe de Cupertino (Silicon Valley) ont baissé sur un an, mais le marché s'attendait à pire. Car la demande pour les appareils électroniques, qui avait explosé pendant la pandémie et ses confinements, est retombée ces derniers mois face à l'inflation. Au deuxième semestre 2022, les ventes de téléphones portables dans le monde sont redescendues à leur niveau le plus bas depuis 2014, d'après le cabinet Canals. Mais "la popularité de la gamme professionnelle d'iPhone aide Apple à étendre ses parts de marché, malgré les contraintes qui pèsent sur la demande", a souligné fin janvier Le Xuan Chiew, analyste de Canals. "Et les difficultés inattendues du côté de l'approvisionnement pour ces modèles ont conduit Apple à accélérer sa diversification pour atténuer l'impact de ce problème", a-t-il ajouté. Les ventes d'ordinateurs personnels se sont aussi effondrées en début d'année, tombant à un niveau inférieur à ceux d'avant la pandémie, à cause de la demande "faible", des "excès" de stocks et d'un climat macroéconomique qui "empire", selon le cabinet IDC. Les Mac d'Apple n'ont pas été épargnés: ils ont généré 7,2 milliards de dollars de revenus pendant le trimestre écoulé, contre 10,4 milliards à la même période l'an passé. Le directeur financier de l'entreprise, Luca Maestri, a précisé que le conseil d'administration avait décidé d'un plan de rachat d'actions à hauteur de 90 milliards de dollars.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ORAN

Portes ouvertes sur les sports militaires

Le Service régional des sports militaires de la 2ème Région Militaire (2 RM) a organisé, mardi au complexe régional des sports militaires d'Oran, des portes ouvertes sur les sports militaires.

Le Commandant adjoint de la 2ème Région Militaire, le Général-Major Laafid Hassani, a souligné lors de sa supervision de l'inauguration de la manifestation au nom du Général-Major, Commandant de la 2ème RM, que "cette occasion est de faire connaître au public l'importance que l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) attache aux différents types de sports et l'importance de leur pratique par les éléments de l'ANP et de la mobilisation du Haut Commandement de l'ANP de tous les moyens pour encourager la pratique des sports militaires".

Il a ajouté que ceci a "permis l'émergence de sportifs mili-

itaires possédant des niveaux supérieurs, représentant l'Algérie dignement dans les manifestations nationales et internationales".

Le Général-Major Laafid Hassani a affirmé que ces portes ouvertes entrent dans "le cadre du plan annuel de communication (2022-2023) mis en place par l'état major de l'ANP en vue de rapprocher les citoyens et les médias de l'institution militaire, les imprégner davantage de cette institution, en général, et du sport militaire, en particulier".

Le Commandant adjoint de la 2ème RM a ajouté "que ces occasions représentent un trait d'union entre l'institution mi-

litaire et la société civile et renforce le lien armée/nation".

A cette occasion, le public a assisté à des exhibitions dans divers sports, au cours desquels des membres des équipes régionales de la 2ème Région Militaire ont participé à des exercices de judo, de taekwondo, de karaté do et de lutte.

A noter que ces équipes ont remporté de nombreuses médailles, lors des différents championnats militaires nationaux, sachant que certains éléments ont obtenu d'excellents résultats lors de compétitions internationales. Des éléments de la Gendarmerie nationale ont également présenté des exercices sur des motocy-



cles, des spectacles d'équipes cynotechniques et d'arts martiaux, ainsi que le mode de protection des personnalités. Des éléments de l'ANP ont, en outre, présenté des exhibitions dans divers arts martiaux.

Des exhibitions de natation ont été également organisées à la piscine relevant du complexe sportif régional de la 2ème RM, notamment sur le passage d'obstacles dans le pentathlon militaire.

ULTRA MARATHON DE 400 KM

Ahmed Yassine Zennir s'élance dans un défi hors du commun

Ahmed Yassine Zennir, un jeune athlète s'est lancé lundi de la wilaya de Jijel dans un fabuleux projet : accomplir un ultra marathon de 400 km par étape de 40 km par jour à travers cinq wilayas du pays, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs de ce marathon dédié à la protection de l'environnement.

"C'est une épreuve unique en son genre est un véritable défi pour l'athlète de 22 ans. L'ultra marathon de

400 km qui représente un challenge physique et mental hors du commun, sera accompagné d'une opération de reboisement de 400 arbres dans toutes les wilayas touchées par les incendies de 2021", indique le communiqué des organisateurs reçu par l'APS.

Après le départ donné à Jijel, Zennir passera par les wilayas de Bejaia, Bouira, Alger et enfin Blida où est prévue l'arrivée dans dix jours (18

mai). Parmi les objectifs de ce défi, figure "la sensibilisation à l'importance de l'environnement et sa

préservation, et motiver les jeunes à la pratique sportive", ajoutent les organisateurs.

Itinéraire de l'ultra marathon de 400 km :

Jour 1 : départ de Sidi Abdelaziz à la ville de Jijel
Jour 2 : de Jijel à Ziana Mensouria
Jour 3 : de Ziana Mensouria à Bejaia
Jour 4 : de Bejaia à Azzefoun
Jour 5 : de Azzefoun à Tizirt
Jour 6 : de Tizirt à Dellys
Jour 7 : de Dellys à Zemmouri
Jour 8 : de Zemmouri à Boumerdes
Jour 9 : de Boumerdes à Khemis El Khechna
Jour 10 : de Khemis El Khechna à Blida.

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

La JSC Ouled Adouane (messieurs) et le MC Alger (dames) au rendez-vous de Tunis

Les clubs de volley-ball de la JSC Ouled Adouane (messieurs) et du MC Alger (dames) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique des clubs, prévus du 10 au 23 mai en Tunisie, ont annoncé mardi les organisateurs.

Le tournoi masculin, prévu à partir du 11 mai dans les salles de Kélibia et Haouaria, verra la participation de 19 clubs, représentant la Tunisie,

l'Algérie, l'Egypte, le Cameroun, le Nigeria, l'Ethiopie, le Kenya, la RD Congo, la Zambie, le Rwanda, Maurice et le Sénégal.

D'autre part le tournoi féminin, qui débutera le 12 mai dans les salles de Nabeul et Grombalia, enregistre la participation de 16 clubs représentant la Tunisie, l'Algérie, l'Egypte, le Cameroun, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria, Maurice, la RD Congo, le

Rwanda, le Sénégal et les Seychelles. La formule de compétition et les compositions des groupes des deux tournois continentaux, seront connus à l'issue des réunions techniques prévues les 10 et 11 mai.

L'édition 2022 du Championnat d'Afrique des clubs avait été remportée par Al-Ahly SC d'Egypte chez les messieurs et le Commercial Bank SC du Kenya chez les dames.

JUDO/MONDIAUX 2023

Battu au repêchage, l'Algérien Dris Messaoud se contente de la 7e place chez les -73 kg

L'Algérien Dris Messaoud (-73 kg) s'est finalement contenté de la 7e place aux Mondiaux 2023 de judo actuellement en cours à Doha (Qatar), après sa défaite au repêchage contre le Canadien Arthur Margelidon, qui aura donc la chance de combattre pour le bronze, en défiant l'Ouzbèk Yuldoshev.

Le deuxième combat pour le bronze opposera la Japonaise Hashimoto à l'Azeri Heydarov, alors que la finale mettra aux prises le Suisse Stump et l'Italien Manuel Lombardo, qui avait éliminé Dris Messaoud en quarts de finale. Le jeune oranais se console donc avec une honorable 7e place, et surtout, avec une

moisson de 520 points, qui l'aidera probablement à améliorer son Ranking olympique, dans la perspective d'une qualification aux JO de 2024 à Paris (France).

Versé dans la poule (D) des moins de 73 kilos, Dris Messaoud avait commencé par dominer l'Arménien Ferdinand Karapetian, avant d'enchaîner avec le Finlandais Olin Valtteri, puis le Mongole Tsend-Ochir Tsogtbaatar, champion du monde en titre dans cette catégorie de poids. Malheureusement, et alors qu'il était aux abords des demi-finales, il s'était incliné contre l'Italien Manuel Lombardo, avant de disputer

les repêchages, où il a fini par concéder une deuxième défaite consécutive, contre le Canadien Arthur Margelidon. Son compatriote Wail Ezzine, qui avait fait son entrée en lice la veille, dans la catégorie des moins de 66 kilos, a été moins chanceux, puisqu'il a été éliminé dès le premier tour, après sa défaite contre l'Ouzbèk Mukhriddin Tilolov. Le judoka algérien avait opposé une résistance farouche à son adversaire, pendant plus de cinq minutes et trente secondes, avant de s'incliner par Ippon. L'Algérie a engagé six judokas dans cette compétition, organisée du 7 au 13 mai à Doha.

Les quatre autres représentants nationaux sont : Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames.

Mustapha Yasser Bouamar a hérité de la poule (A), où il affrontera au premier tour Arman Adamian, engagé sous bannière neutre, alors que Mohamed Sofiane Belrekaâ a été le seul des six représentants algériens à avoir été exempté du premier tour. Il débutera donc directement au deuxième, contre le Hongrois Richard Sipocz.

Chez les dames, Belkadi Amina a été versée dans la poule (C), où elle débutera contre Zulkhmar Dashkinova du Turkménistan, alors que sa compatriote Sonia Asselah a hérité de la poule (A), où elle débutera au premier tour, contre la Croate Tina Radic.

Selon les organisateurs 657 judokas (343 messieurs et 314 dames), représentant 99 pays des cinq continents participent à cette compétition planétaire, marquée par la participation des athlètes russes et biélorusses, engagés sous bannière neutre.

JEUX AFRICAINS DE PLAGES 2023

Les organisateurs dévoilent le programme de la compétition

Les organisateurs de la 2e édition des Jeux africains de plage (JAP-Hammamet 2023), prévue du 23 au 30 juin à Hammamet en Tunisie, ont dévoilé mardi le programme officiel de la compétition regroupant 16 disciplines.

Ces joutes seront précédées par l'Assemblée générale de l'Association des comités olympiques africains, prévue le 22 juin, alors que l'Assemblée générale de l'Association des académies olympiques africaines se déroulera les 24 et 25 juin.

Selon les organisateurs, les JAP-Hammamet 2023 verront la participation de plus de 900 athlètes représentant 48 comités nationaux olympiques africains.

Programme des JAP-Hammamet 2023 :

Beach Volley-ball :	23-27 juin
Kata Karaté :	24-25 juin
Beach Handball :	24-26 juin
Aviron :	24-26 juin
Escrime :	26 juin (démonstration)
Beach soccer :	27-30 juin
Nage en eau libre :	27 juin
Beach tennis :	28-29 juin
Basket 3x3 :	28-29 juin
Wushu Kung-Fu :	26-27 juin
Lutte de plage :	28-29 juin
Air Badminton :	27-29 juin
Marathon de Plage :	28 juin
Kayak :	30 juin
Paddle :	30 juin (démonstration)
Teqball :	24-26 juin
Clôture :	30 juin.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

Affiche alléchante à Béchar, le CR Zaouia et l'O Akbou en quête d'exploit

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus vendredi, seront marqués par le choc entre pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, la JS Saoura et le Paradou AC à Béchar, alors que les deux clubs d'inter-régions le CR Zaouia (wilaya de Blida) et l'Olympique Akbou (wilaya de Bejaia) vont chercher à créer l'exploit et poursuivre l'aventure dans l'épreuve populaire.



Le choc JSS-PAC sera très suivi par les puristes: un match entre deux clubs qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés en championnat. Si la formation de Béchar aspire à terminer la saison sur le podium, le PAC, hanté par le spectre de la relégation, tentera de sauver sa "peau" en ligue 1.

Les gars de la Saoura auront l'avantage de jouer à domicile et devant leur public, mais les "Académiciens", en bons tacticiens, comptent jouer leur va-tout jusqu'au bout pour arracher leur

qualification, même si leur mission s'annonce difficile.

Pensionnaire de la poule "inter-régions", le CR Zaouia (5 km au nord de la ville de Blida vers Oued El Alleug), accueillera au vieux stade des frères Brakni de Blida le NC Magra (Ligue 1) dans un match irréal, mais ouvert à tous les pronostics.

Le CRZ partira légèrement favori devant ses supporters, d'autant qu'il a joué l'ensemble de ses matchs à domicile depuis le début de la compétition, en éliminant tour à tour le CRB Adrar (1-0), l'US

Souf (1-0), et le MB Hassi Messaoud (0-0, aux t.a.b : 6-5). Le NCM, qualifié à ce tour en déplacement face à la JSB Menaïel (3-1), aura à cœur de faire respecter la logique, même si son principal objectif cette saison reste le maintien en ligue 1.

Quant à la surprenante formation de l'Olympique Akbou, qui a réussi une accession historique en Ligue 2 amateur, se rendra à Chlef pour défier l'ASO, difficile à manœuvrer chez lui, sur le "ground" du stade Mohamed Boumezrag. L'ASO a décroché le trophée en 2005.

Les Chélifiens doivent rester vigilants face à une équipe d'Akbou qui est capable d'aller chercher sa qualification à Chlef, au vu de ses bonnes dispositions affichées depuis le début de l'exercice, avec des joueurs chevronnés tels que le défenseur Zidane Mebarakou (ex-MCA) et le milieu offensif Faouzi Rahal (ex-MOB).

Le dernier quart de finale se jouera le dimanche 21 mai et mettra aux prises le vainqueur du 1/8e de finale JS El Biar - CR Belouizdad contre l'AS Khroub (Ligue 2).

Le programme

Vendredi, 12 mai 2023:

Stade Frères Brakni (Blida): CR Zaouia - NC Magra (16h00)
Stade Mohamed Boumezrag (Chlef): ASO Chlef - OS Akbou (18h00)

Stade 20 août (Bechar): JS Saoura - Paradou AC (20h00)

Dimanche, 21 mai 2023:

Alger: Vainqueur du match des 1/8es de finale JS El Biar - CR Belouizdad contre l'AS Khroub (16h00).

(MISE À JOUR/ 1/8^{ES} DE FINALE) JSEB-CRB

La direction El-Biarroise regrette la domiciliation du match au 5 juillet

Le président de la JS El Biar (inter-régions) Mohamed Turki a regretté la décision de la commission de Coupe d'Algérie de football de domicilier le match face au CR Belouizdad au stade du tirage au sort, et donc, selon le règlement de la coupe d'Algérie, elle doit jouer dans un stade de son choix. Les rencontres des autres 1/8e de finales avaient été jouées sur les terrains des clubs

tirés en premier, rappelle t-on, conformément au règlement mis en place par la commission coupe d'Algérie de la FAF. "Je regrette le fait de domicilier ce match au stade olympique, alors que nous avons demandé d'accueillir le CRB soit au stade des Frères Brakni de Blida ou bien celui du 1er Novembre de Mohammadia. Ils auraient dû prendre notre demande en considération, du moment que nous sommes le premier club tiré lors du tirage au sort, et le règlement prévoit dans cette compétition que le choix du stade nous revienne", a affirmé à l'APS le pre-

mier responsable de la JSEB.

Cette rencontre a été reportée en raison de l'engagement du Chabab en Ligue des champions d'Afrique. "Nous n'avons introduit aucun recours pour changer de domiciliation, mais j'aurais aimé joué ailleurs qu'au 5 juillet, du moment que nous avons le droit, selon le règlement en vigueur, d'opter pour le stade de notre choix", a-t-il ajouté.

Le président de la JSEB a souligné avoir demandé de bénéficier d'une séance d'entraînement sur la pelouse du stade olympique. "Nous avons formulé une de-

mande à l'OCO pour s'entraîner une seule fois sur la pelouse du 5 juillet, du moment que mes joueurs n'ont jamais joué dans cette enceinte. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la part des responsables du stade", a-t-il précisé. Appelé à se prononcer sur les chances de son équipe, Mohamed Turki a relevé la difficulté de la rencontre face au dernier détenteur de "Dame Coupe" en 2019, tout en évoquant le facteur surprise.

"Sur le papier, le CRB partira largement favori, mais la JSEB aura son mot à dire d'autant que

nous avons des joueurs d'expérience à l'image de Noubli (ex-RC Arbaâ et RC Kouba). Qui sait, peut-être qu'on parviendra à créer l'exploit et entrer dans l'histoire de la Coupe d'Algérie. Notre objectif principal reste l'accession en Ligue 2 amateur, mais on jouera crânement nos chances dans cette compétition", a-t-il conclu. La JSEB occupe la 2e place au classement de la division inter-régions (Gr. Centre-Ouest) avec 59 points, à trois longueurs du leader l'ESM Koléa et à trois journées de l'épilogue. Seul le premier accèdera en Ligue 2.

La VAR sera utilisée à partir des demi-finales (FAF)

La technologie de la vidéo assistance à l'arbitrage (VAR) sera utilisée à partir des demi-finales de l'édition 2023 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, a annoncé mardi dans un communiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

La décision a été confirmée lors de la dernière réunion mensuelle statutaire du Bureau fédéral, tenue ce mardi 9 mai, en concertation avec la Commission de la Coupe d'Algérie (CCA) et la Commission fédérale d'arbitrage

(CFA). Une situation qui se répète de manière directe sur la domiciliation des demi-finales, car la mise en place de ce dispositif nécessite des stades qui répondent aux normes et aux critères exigés pour l'application technique de la VAR.

L'épreuve populaire est actuellement au stade des quarts de finales, dont les trois premiers matchs se dérouleront vendredi prochain, à savoir : CR Zaouia - NC Magra, ASO Chlef - OS Akbou et JS Saoura - Paradou AC. Le qua-

trième et dernier quart de finale se jouera dimanche 21 mai entre l'AS Khroub et le vainqueur du derby algérois mettant aux prises la JS El Biar et le CR Belouizdad, comptant pour les 8e s de finale. Un match en retard qui n'a pu se dérouler à sa date initiale en raison de la participation du Chabab de Belouizdad à la Ligue des champions africaine, où il fut finalement éliminé en quarts de finale par les Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

APS



CAN-2023 (U17)

QUARTS DE FINALE

Le Mali part largement favori face au Congo jeudi à Annaba

La sélection malienne de football des moins de 17 ans (U17) est bien partie pour décrocher son troisième sacre continental et se qualifier au mondial de la catégorie, jeudi à Annaba lors de son match de quart de finale qu'il devrait remporter contre le Congo, qualifié au titre des meilleurs troisièmes de la phase de groupe de la CAN U17, organisée par l'Algérie (29 avril-19 mai), estiment les observateurs.



Tous les pronostics convergent vers le Mali, grand favori de ce match et de ce tournoi avec le Sénégal, eu égard à son excellent parcours lors de la phase des poules, en signant deux belles victoires aux dépens du Burkina Faso (1-0) et du tenant du trophée, le Cameroun (2-0).

Les hommes de Soumaila Coulibaly ont amplement mérité la 1ère place du groupe C, formé de trois équipes seulement après l'exclusion du Sud-Soudan par la Confédération africaine de football (CAF) pour avoir présenté cinq joueurs ayant dépassé l'âge requis pour cette

compétition. Le Mali a totalisé 6 points devant respectivement le Burkina Faso (3) et le Cameroun (0). L'attaque du Mali a inscrit 3 buts en 2 matches d ont un doublé de Mamadou Doumbia, contre 0 but encaissés.

Absents de l'édition 2019 en Tanzanie, les Maliens jouent à nouveau les premiers rôles dans cette compétition des jeunes, et vont le montrer face au Congo (Brazzaville), qui se déplace à Annaba, après avoir joué la phase des poules à Alger au niveau du groupe A, en compagnie de l'Algérie, le Sénégal et la Somalie, à l'is-

sue de laquelle, il s'est qualifié en qualité d'un des deux meilleurs troisièmes. Si le Mali sera avantagé par le terrain sur lequel il avait évolué lors du premier tour, en revanche, le Congo, n'aura rien à perdre pour avoir obtenu sa qualification en tant qu'équipe repêchée, grâce à ses deux nuls devant la Somalie et l'Algérie sur le même score (1-1) et une courte défaite face au Sénégal (1-0).

Les hommes du coach italien Fabrizio Irlando Cesana doivent d'ailleurs leur qualification à la phase finale d'Alger grâce à leur victoire sur leurs voisins de

la RD Congo et le Tchad, contre une seule défaite devant le Cameroun (2-0). En quarts de finale, le Congo tentera de rééditer l'exploit de l'édition 2011, au cours de laquelle il avait arraché la 3e place aux dépens de la Côte d'Ivoire, une performance qui reste sa meilleure prestation au niveau de la CAN des U17 à ce jour. Les quatre premiers, ou les demi-finalistes du tournoi, représenteront l'Afrique au Mondial U17, prévu du 10 novembre au 2 décembre prochains dans un lieu non encore désigné par la FIFA, après le retrait de l'organisation au Pérou.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) Match nul entre le MC Alger et le CR Belouizdad (0-0)

Le MC Alger et le CR Belouizdad se sont neutralisés 0 à 0, en match comptant pour la mise à jour de la 20e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé mardi au stade du 5 juillet (Alger).

A l'issue de ce match nul, le MC Alger se hisse à la troisième place du classement avec 36 points, alors que le CRB (49 pts) conforte sa place de leader avec neuf points d'avance sur le CS Constantine avec 40 points. Dans

l'autre match de mise à jour (19e journée), disputé un peu plus tôt ce mardi à Khenchela, l'USM Khenchela et la JS Kabylie se sont également neutralisées mardi (0-0).

A l'issue de ce résultat, l'USMK rejoint provisoirement l'USM Alger à la 6e place au tableau avec 32 points, alors que la JSK se hisse d'une place (14e) en compagnie du Paradou AC avec 21 points chacun. Les deux équipes comptent un match en retard.

L'autre rencontre de mise à jour (20e journée) se joue en ce moment entre le MC Alger et le CR Belouiz-

Résultats des matchs de mise à jour Ligue 1 Mobilis :

19e journée :
USM Khenchela - JS Kabylie 0-0

20e journée :
MC Alger - CR Belouizdad 0-0

Classement :	Pts	J
1. CR Belouizdad	49	2 2
2. CS Constantine	40	2 2
3. MC Alger	36	2 2
4. ES Sétif	35	2 2
5. JS Saoura	33	2 2
6. USM Alger	32	2 0
--. USM Khenchela	32	2 2
8. MC El-Bayadh	30	2 1
11. MC Oran	30	2 1
10. RC Arbaâ	28	2 2
--. US Biskra	28	2 2
12. ASO Chlef	27	2 2
13. NC Magra	26	2 2
14. Paradou AC	21	2 1
--. JS Kabylie	21	2 1
16. HBC-Laid	02	2 2

L'USMK et la JSK se neutralisent (0-0)

L'USM Khenchela et la JS Kabylie se sont neutralisées mardi (0-0), en match disputé au stade Hamam Amar, dans le cadre de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

A l'issue de ce résultat, l'USMK rejoint provisoirement l'USM Alger

LIGUE 2 AMATEUR (27^E JOURNÉE) Mission facile pour l'US Souf, compliquée pour l'ES Ben Aknoun

Le leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Ben Aknoun, sera à rude épreuve lors de la 27e journée prévue vendredi (15h00) lors du derby qui l'opposera au NA Hussein-Dey qui lutte pour le maintien, alors que dans la poule Centre-est, l'US Souf aura une belle occasion de creuser l'écart avec ses poursuivants en accueillant une fragile équipe de l'IRB Ouargla.

A quatre journées de la fin de la saison, l'ES Ben Aknoun (59 pts) se doit de maintenir sa série d'invincibilité (une série de 6 victoires, 1 nul), pour conserver son point d'avance sur son principal rival dans la course à l'accession, l'ES Mostaganem qui aura les faveurs des pronostics en recevant le CR Témouchent (6e, 42 pts).

De son côté, le NAHD (10e, 28 pts) aura à cœur d'enranger les trois points de la victoire à domicile pour rester loin de la zone de relégation. Derrière le duo de tête, la JSM Tiaret (3e, 54 pts) accueillera le MCB Oued Sly (5e, 45 pts) avec l'ambition de renouer avec le succès afin d'entretenir l'espoir de recoller au haut du tableau, tout comme le SC Mecheria (4e, 51 pts) qui sera opposé au WA Tlemcen (15e, 22 pts), dans une rencontre qui se jouera sans public (huis-clos).

Cette 27e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par le match opposant le MC Saïda (12e, 26 pts) au GC Mascara (10e, 28 pts), ou encore le déplacement du RC Kouba (14e, 26 pts) chez le WA Boufarik (8e, 37 pts). Premier non relégable, l'O Médéa (25 pts) recevra pour sa part la lanterne rouge, le RC Relizane. La dernière rencontre du groupe Centre-Ouest opposera l'ASM Oran (9e, 30 pts) au SKAF Khemis Miliana (7e, 39 pts).

le MO Constantine (5e, 39 pts), alors que l'ES Sour Ghozlane (4e, 41 pts) accueillera l'IB Khemis El Khechna (8e, 35 pts). Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Menaïel et l'USM El Harrach, qui occupent conjointement le 10e rang avec 34 points, s'affronteront dans un duel décisif pour leur survie en Ligue 2, tout comme l'AS Ain M'hila également 10e, qui défiera à huis clos le MC El Eulma (6e, 36 pts). Déjà reléguées au palier inférieur, HAMRA Annaba et la JSM Skikda s'affronteront dans un match d'adieu à la Ligue 2, dans une rencontre sans enjeu. La dernière confrontation de la poule Centre-Est opposera le CA Batna (6e, 36 pts) à une décevante formation de l'USM Annaba (8e, 35 pts).

PROGRAMMES

Gr. Centre-Est

Vendredi à 15h00 :

CA Batna - USM Annaba
AS.A.M'hila - MC El Eulma (Huis clos)
US Souf - IRB Ouargla
HAMRA Annaba - JSM Skikda
ES Ghozlane - IBKh.El Khechna
US Chaouia - AS Khroub
MO Constantine - NRB Teleghma
JSM Menaïel - USM El Harrach

Classement	Pts	J
1). US Souf	54	26
2). AS Khroub	50	26
3). NRB Teleghma	44	26
4). E.S.El Ghozlane	41	26
5). MO Constantine	39	26
6). CA Batna	36	26
--). MC El Eulma	36	26
8). USM Annaba	35	26
--). IBKE Khechna	35	26
10). USM El Harrach	34	26
--). JS Bordj Menaïel	34	26
--). AS Ain M'hila	34	26
--). IRB Ouargla	34	26
14). US Chaouia	30	26
15). Hamra Annaba	13	26
16). JSM Skikda	12	26

GR. CENTRE-OUEST

Vendredi à 15h00 :

ES Mostaganem - CR Témouchent
JSM Tiaret - MCB Oued Sly
ASM Oran - SKAF Khemis Miliana
MC Saïda - GC Mascara
WA Boufarik - RC Kouba
O Médéa - RC Relizane
SC Mecheria - WA Tlemcen (Huis clos)
NA Hussein Dey - ES Ben Aknoun

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	59	26
2). ES Mostaganem	58	26
3). JSM Tiaret	54	26
4). SC Mecheria	51	26
5). MCB Oued Sly	45	26
6). CR Témouchent	42	26
7). SKAF Kh. Miliana	39	26
8). WA Boufarik	37	26
9). ASM Oran	30	26
10). GC Mascara	28	26
--). NA Hussein Dey	28	26
12). MC Saïda	26	26
13). O Médéa	25	26
14). RC Kouba	24	26
15). WA Tlemcen	22	26
16). RC Relizane	00	26

Groupe Centre-Est : l'US Souf pour creuser l'écart en tête du classement

Dans le groupe Centre-Est, l'US Souf (1ere, 54 pts) aura l'opportunité de conforter son fauteuil de leader en accueillant une fragile équipe de l'IRB Ouargla qui occupe le 10e rang avec 34 points. En enchaînant avec un septième succès de rang, l'USS prendrait une sérieuse option pour l'accession en ligue 1, à quatre journées de la fin du championnat. Battue à la surprise générale par l'IB Khemis El Khechna lors de la précédente journée, l'AS Khroub (2e, 50 pts) évoluera en déplacement chez l'US Chaouia (14e, 30 pts) avec la ferme intention de l'emporter pour recoller au leader et relancer le suspense dans le sprint final.

Distancé dans la course à l'accession, le NRB Teleghma (3e, 44 pts) se déplacera chez

MILAN
Un match spécial pour Giroud

Ce mercredi (21h), l'AC Milan défie l'Inter en demi-finale aller de la Ligue des Champions. Un derby bouillant qui excite particulièrement l'attaquant rossonero, Olivier Giroud (36 ans, 10 matchs et 5 buts en LdC cette saison). C'est un derby, et un derby, c'est spécial, différent. Mais j'aime jouer les derbies. C'est un grand match. Je suis très fier de cette équipe de Milan. On est prêts. Je suis très motivé dans ce genre de match, nous avons besoin de tout le monde. Chacun d'entre nous est à 100 ou 110%.



BARÇA
23 M€ par an pour Messi ?

Si l'annonce d'un accord entre Lionel Messi (35 ans, 37 matchs et 20 buts toutes compétitions cette saison) et l'Arabie Saoudite a beaucoup fait parler mardi, l'attaquant du Paris Saint-Germain, en fin de contrat en juin, n'a encore rien signé et le FC Barcelone espère toujours le faire revenir cet été, deux ans après son départ. Selon L'Equipe, le club catalan prévoit d'offrir un salaire annuel de 23 millions d'euros à l'Argentin. C'est beaucoup moins que les émoluments de la Pulga à Paris, estimés à environ 40 millions d'euros par an, ou que les 500 M€ annuels au minimum offerts par l'Arabie Saoudite. Mais les Blaugrana espèrent que l'envie du septuple Ballon d'Or de revenir à Barcelone l'emportera sur l'aspect financier.

MAN CITY
De Bruyne, "énorme" pour Rodri

Auteur du but égalisateur contre le Real Madrid (1-1), mardi, lors de la demi-finale aller de la Ligue des Champions, le meneur de jeu Kevin De Bruyne (31 ans, 8 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a permis à Manchester City d'aborder la seconde manche avec confiance. Le milieu Rodri (26 ans, 10 matchs et 1 but en LdC cette saison) s'est dit impressionné par le niveau de son partenaire belge.

"De Bruyne est un énorme joueur, il a toujours été excellent et il nous aide toujours dans les moments où on a le plus besoin de lui. Avec son but, il nous a donné la confiance pour continuer à pousser", a fait remarquer l'Espagnol pour BT Sport. A l'Etihad, dans une semaine, le double champion d'Angleterre en titre tentera de prendre sa revanche après l'élimination douloureuse de la saison passée.

NAPLES
Osimhen était à Paris

Ce n'est pas un secret, l'attaquant de Naples, Victor Osimhen (24 ans, 28 matchs et 23 buts en Serie A cette saison), fait partie des cibles prioritaires du Paris Saint-Germain pour se renforcer l'été prochain. En raison des exigences de son club, qui réclame au moins 150 millions d'euros pour le laisser filer, et de la forte concurrence (Bayern Munich, Manchester United, Chelsea), ce dossier s'annonce toutefois très complexe.

Récemment, il se murmurait d'ailleurs que l'ancien Lillois donne sa priorité à d'autres destinations plutôt qu'à un retour en Ligue 1 (voir ici). Mais une information va redonner espoir aux fans parisiens : d'après le journal Il Mattino, l'international nigérian est en effet passé par Paris en début de semaine ! Si le média évoque un simple "voyage de détente" après l'officialisation du titre de champion d'Italie, la présence à ses côtés de son agent Roberto Calenda va forcément alimenter les spéculations. Reste à savoir si une rencontre avec les dirigeants parisiens a été au menu de cette virée dans la capitale.

VILLARREAL
Albiol prolonge à 37 ans

La Ligue 1 a Dante (39 ans) et la Liga possède Raul Albiol (37 ans, 25 matchs en Liga cette saison) ! Ce mercredi, Villarreal a annoncé la prolongation de son défenseur central et capitaine pour une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2024.

Si tout se passe comme prévu, l'ancien élément du Real Madrid sera donc toujours sur les terrains lorsqu'il fêtera ses 38 ans le 4 septembre prochain.

O MARSEILLE
Payet pourra jouer contre Angers

Coupable d'avoir giflé Yannick Cahuzac samedi lors de la défaite de Marseille à Lens (2-1), le milieu offensif Dimitri Payet (36 ans, 26 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) devrait être sanctionné pour son geste.

Mais l'Olympien sera disponible dimanche (20h45) pour la réception d'Angers, dans le cadre de la 35e journée de Ligue 1. Comme le souligne L'Equipe, le dossier du Réunionnais ne sera pas étudié ce mercredi par la Commission de discipline de la LFP, puisque seules les exclusions directes intervenues lors du week-end font l'objet de convocations immédiates. Le capitaine de l'OM devrait donc être auditionné dans une semaine, le 17 mai, et pourrait ne plus rejouer cette saison. En effet, il risque entre quatre et cinq matchs de suspension.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherhal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DIPLOMATIE

Le Président de la République reçoit les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi à Alger, les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit de M. Alfred Jacoba Kalisa, en sa qualité d'ambassadeur de la République du Rwanda, M. George Jangava en sa qualité d'ambassadeur de la République de Géorgie, M. Sergei Terentiev, en sa qualité d'ambassadeur de la République de Biélorussie et M. Khairat Lama Sharif en sa qualité d'ambassadeur de la République du Kazakhstan, précise la même source. La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Mohamed Ennadir Larbaoui.

EN VISITE À LA 3^È RÉGION MILITAIRE

M. Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, mardi au deuxième jour de sa visite à la 3^{ème} Région militaire, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles "El-Fasl 2023", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Au deuxième jour de sa visite en 3^{ème} Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, ce mardi 9 mai 2023, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles (El-Fasl 2023), exécuté par les unités de la 40^e Division d'infanterie mécanisée appuyées par des unités interarmes de différentes Forces", note la même source. Dans ce cadre, le Général d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 40^e Division d'infanterie mécanisée portant sur l'idée générale, les étapes et les

objectifs de cet exercice tactique, avant de suivre son déroulement au niveau du polygone de tir et de manœuvres de Hamaguir, en présence du Général-major Moustapha Smaili, Commandant de la 3^{ème} Région militaire.

"Les actions de combat de cet exercice ont été exécutées avec un professionnalisme élevé, tant sur le plan tactique qu'opérationnel, reflétant les grandes capacités des équipages et des Commandants sur tous les échelons, notamment en termes d'exploitation du terrain, de coordination entre les unités participantes, de montage et de conduite des opérations, ainsi que de maîtrise d'emploi des divers systèmes d'armes et équipements mis à disposition, ce qui a contribué à l'obtention de résultats très satisfaisants traduits par la précision des tirs et le strict respect des plans élaborés et des timings", relève le communiqué. A l'issue, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités

ayant pris part à cet exercice tactique qui a été couronné d'un franc succès sur tous les plans, notamment en termes de planification, de préparation et d'exécution, ce qui dénote du niveau de préparation des cadres et des personnels, ainsi que du savoir-faire des commandements et des états-majors".

Le Général d'Armée a félicité les cadres et les personnels des unités ayant pris part à cet exercice pour "les grands efforts fournis tout au long de l'année de préparation au combat 2022-2023, en mettant l'accent sur la nécessité d'aller de l'avant dans le sens du développement de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire à même de renforcer la confiance du peuple algérien en le présent et l'avenir de son pays". Ensuite, le Général d'Armée a inspecté les unités de la 40^e Division d'infanterie mécanisée et celles engagées dans cet exercice, conclut la même source.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Attaf reçoit son homologue saoudien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, mardi à Alger, son homologue saoudien, son altesse le prince Faisal bin Farhan Al Saud, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont eu des entretiens en tête-à-tête, élargis par la suite aux délégations des deux pays, en séance de travail ayant porté sur les moyens de renforcer les relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite, et les perspectives de surmonter les crises politiques et sécuritaires qui menacent la stabilité de plusieurs Etats arabes. Dans ce cadre et en prévision des prochaines échéances bilatérales, les deux parties ont convenu de renforcer le cadre juridique et structurel des relations bilatérales par des mesures pratiques, notamment à travers la finalisation de l'élaboration des textes de loi devant enrichir l'arsenal juridique régissant la coopération bilatérale et la création du Haut conseil de coordination algéro-saoudien avec ses différents organes subsidiaires, tout en encourageant l'échange des visites officielles en vue d'intensifier et de concrétiser les opportunités prometteuses de coopération et de partenariat dans le domaine économique. Le développement des relations dans la région du Maghreb et les efforts déployés pour mettre un terme aux crises au Soudan, au Yémen, en Libye, en Syrie et au Liban, étaient également au centre des entretiens du ministre avec son homologue saoudien. Dans le contexte des préparatifs du prochain sommet arabe à Djeddah, les deux parties ont réaffirmé l'importance de saisir cette occasion renouvelée en vue de poursuivre les efforts en vue d'assainir le climat et renforcer l'entente arabe dans le cadre du prolongement des décisions et des orientations issues du sommet d'Alger 2022, visant à resserrer les rangs arabes face aux multiples défis régionaux et internationaux. M. Attaf et son altesse le prince Faisal bin Farhan Al Saud ont convenu d'intensifier les efforts pour promouvoir les relations bilatérales et renforcer leurs fondements politiques et économiques, en consacrant la volonté commune des deux pays frères pour la cristallisation de solutions arabes aux problèmes arabes et la défense des questions et causes de la Nation, à leur tête la cause palestinienne, dans les différents fora régionaux et internationaux.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les exportations de l'Algérie ont atteint 1,3 Md USD en 2022 (Zitouni)

Les exportations de l'Algérie en matériaux de construction, durant l'année 2022, ont atteint environ 1,3 milliard de dollars, soit en hausse de 56% comparativement à l'année 2021, selon les chiffres présentés, mardi à Alger, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Lors d'une réunion avec les exportateurs algériens dans le domaine des matériaux de construction, en marge de la 25^e édition du salon "Batimatec 2023", M. Zitouni a révélé que l'Algérie a exporté, l'année dernière, 12,18 millions de tonnes de matériaux de construction, pour un montant de près de 1,3 Mds USD, contre 567 millions USD en 2021. Le ministre a, en outre, affirmé que les matériaux de construction ont représenté "les plus importantes exportations hors-hydrocarbures de l'Algérie, durant les deux dernières années, d'autant plus que leur quota sur le total des exportations hors-hydrocarbures a atteint 15% en 2021 et 11% en 2022. Selon le ministre, le rond à béton vient en tête des matériaux de construction exportés, pour une valeur de 547,8 millions USD, contre 334,4 millions USD en 2021. Selon la même source, le ciment vient en seconde position, pour une valeur de 424 millions USD en 2022, contre 215 millions USD en 2021 et 68,8 millions USD en 2020, tandis que la valeur de la dalle de sol exportée s'est élevée à 14,3 millions USD, du plâtre et des matériaux fabriqués à partir du plâtre à 11,8 millions USD et du carrelage (0,8 millions USD). L'Algérie occupe la 14^e position à l'échelle mondiale dans l'exportation du ciment, selon M. Zitouni qui a révélé que l'Algérie a exporté ce matériau vers 62 pays, l'année dernière, dont 22 pays africains, 6 pays arabes et 34 autres pays. L'Algérie a réalisé les taux les plus élevés de croissance d'importation de cette matière dans le monde durant la période entre 2017 et 2022 (153%), ce qui lui a permis de passer d'un pays importateur à un pays exportateur de ciment, ajoute le ministre. Les Etats-Unis constituent le client le plus important de l'Algérie en matière de matériaux de construction, avec 30% de taux global des exportations de l'Algérie dans cette filière. Les exportations se composent essentiellement du rond à béton et d'acier. Les Etats-Unis sont suivis de la Belgique (11%), et de l'Allemagne (8% du taux global des exportations de l'Algérie). Les pays africains réunis représentent 28% du taux global des exportations de matériaux de construction algériens, réparties entre la Côte d'Ivoire (7%), le Ghana (6%), la Mauritanie et le Cameroun (3% chacun), et le Sénégal, la Guinée et le Togo (2% chacun). S'agissant du nombre des exportateurs algériens dans la filière des matériaux de construction, il s'élève, selon le ministre, à 209 exportateurs, dont 19 exportateurs de rond à béton et d'acier, 99 exportateurs de ciment, 47 exportateurs de dalle de sol, 29 exportateurs de plâtre et de produits fabriqués en plâtre, et 15 exportateurs de briques. Selon M. Zitouni, ces statistiques reflètent "les capacités importantes de l'Algérie en matière d'exportation des matériaux de construction, qui pourraient lui permettre d'occuper les premières places au niveau mondial notamment dans le domaine de l'exportation du ciment".

HADJ 2023

Le ministère des Affaires religieuses rappelle l'impératif de procéder aux formalités administratives préliminaires avant le 15 mai en cours

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs rappelle aux citoyens devant accomplir les rites du pèlerinage pour l'année 2023, l'impératif de procéder aux formalités administratives préliminaires avant le 15 mai en cours.

Le ministère rappelle à l'ensemble des citoyens devant accomplir les rites du pèlerinage (saison 2023/1444 de l'hégire), l'impératif d'achever les formalités administratives préliminaires avant la date du 15

mai 2023", lit-on dans le communiqué du ministère. Les concernés devront "obtenir auprès des communes de leur résidence, le certificat de succès au tirage au sort et se présenter au niveau des commissions médicales de wilayas (avec le certificat de succès) pour effectuer les examens médicaux et les vaccins nécessaires pour l'obtention du carnet de santé, du certificat de vaccination contre Covid-19 et du certificat de qualification sanitaire pour ac-

complir les rites du pèlerinage", affirme le ministère.

Les citoyens concernés devront "se rendre aux agences de la Banque d'Algérie au niveau de chaque wilaya pour procéder au paiement des taxes exigées fixées à 770.000,00 DA (billet d'avion inclus), munis d'un passeport biométrique dont la période de validité est d'au moins 06 mois, du certificat de succès délivré par les services de la commune pour cette saison

(2023/1444 de l'hégire), du certificat de qualification sanitaire délivré par la commission médicale de wilaya pour obtenir un reçu pour le paiement du coût des prestations fournies dans le cadre du hadj estimé à 600.000,00 DA et le paiement du coût du billet d'avion estimé à 170.000,00 DA", a ajouté le communiqué. Le ministère a également informé que "d'autres formalités à accomplir seront communiquées ultérieurement", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

17 éléments de soutien au terrorisme arrêtés en avril (bilan)

Dix-sept (17) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et un terroriste s'est rendu aux autorités militaires, alors que 23 armes à feu ont été récupérées durant le mois d'avril, selon un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire rendu public mardi.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 23 armes à

feu ont été récupérées et deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, le bilan relève la saisie de 30,78 quintaux de kif traité, 320.010 comprimés psychotropes, 272.062 litres de carburant, 11 détecteurs de métaux,

210 marteaux piqueurs, 343 groupes électrogènes et 103 véhicules tous types.

Le bilan fait état également de l'arrestation de 567 personnes dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'orpaillage illicite, 109 narcotrafiquants et 1011 immigrants clandestins de différentes nationalités.